



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Table des matières

1	<i>L'ÉDITO DU PRÉSIDENT</i>	3
2	<i>EQUIPE ADMINISTRATIVE</i>	4
3	<i>INSTANCES STATUTAIRES</i>	4
	▪ Le Conseil	4
	▪ Le Bureau	8
	▪ Commissions spécialisées du CRPMEM de La Réunion	9
	▪ Autres commissions spécialisées du CNPMEM, réunions et groupes de travail	9
4	<i>VISITES OFFICIELLES</i>	10
5	<i>MISSIONS EXTÉRIEURES</i>	12
6	<i>ÉVÈNEMENTS LOCAUX</i>	14
7	<i>SITUATION FINANCIÈRE</i>	16
8	<i>PROGRAMME D' ACTIONS</i>	19
9	<i>COMMUNICATION ET RÉSEAUX</i>	36
10	<i>DOCUMENTS ANNEXES</i>	48

1 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Mes chers collègues,

Cette année, j'ai fait le choix des matériaux solides et forts, le béton et l'acier, en témoignage de la résilience de notre secteur pour illustrer la première page de couverture du rapport d'activité de l'année 2024.

Cette résilience, c'est d'abord la résultante de l'extrême patience de nos ressortissants vis-à-vis des frustrations que notre secteur subit, dans la prise en compte de ses singularités dans la réglementation européenne et nationale qui reste inadaptée, dans la gestion et la mise en œuvre des dispositifs d'appuis techniques et financiers qu'on fait miroiter aux pêcheurs professionnels sans jamais les rendre pleinement opérationnels et disponibles, plus généralement dans le soutien accordé aux différents métiers de l'économie bleue que la pêche réunionnaise porte.

Cette photo témoigne aussi de la résistance forte de notre organisation professionnelle, qui a su traverser les tumultes des travaux sévères pour parvenir avec efficacité et efficience à la restructuration et au désendettement du CRPME de La Réunion jusqu'à leur terme et dont je suis aujourd'hui le plus fier, pour tous les élus autour de moi, pour tous les permanents qui s'y sont investis et pour nos partenaires à qui nous devons rendre des comptes.

Je l'avais déjà dit l'année dernière, nos engagements, à mes colistiers et à moi-même, ont été tenus, notre organisation professionnelle est sur le pont, au travail, à l'écoute et aux services des ressortissants, unis et solidaires, avec des projets dans l'intérêt collectif de toute la pêche réunionnaise.

Cette année, pour la troisième fois consécutivement depuis 2022, le CRPME de La Réunion finit l'année 2024 avec un résultat positif, malgré les nombreux travers rencontrés.

Je veux saluer et féliciter notre équipe de permanents, toujours mobilisée pour apporter les appuis techniques, juridiques, professionnels à tous les marins pêcheurs et parfois même à nos partenaires et institutions de tutelle. Le pôle d'appuis que je vous promettais fonctionne et constitue un avantage certain pour tous nos ressortissants, d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La sérénité retrouvée dans notre secteur s'est aussi traduite en 2024 par la signature d'une convention d'appui solidaire bénéficiant à toutes les filières de la pêche réunionnaise. Notre organisation professionnelle a retrouvé son rang, elle est conviée aux manifestations et aux concertations locales. Je fais le vœu que nous soyons toujours davantage écoutés, notamment s'agissant des réponses à apporter à nos contraintes d'ultrapériorité.

La priorité que j'avais placée dans l'entretien de notre parc de DCP ancrés, quasiment au complet à la fin de l'année 2024, reste pleine et entière. Je sais que mes équipes s'y emploient avec détermination.

Je veux aussi vous dire que la méthode que je vous avais proposée, celle du dialogue, de la concertation et du travail, reste celle à appliquer. C'est la seule qui permette d'entrevoir prochainement de nouvelles avancées certaines pour les ressortissants de notre secteur, en complément des résultats que le CRPME de La Réunion a déjà obtenus.

Je terminerai cet édito par vous dire toute la responsabilité que je mesure dans mes fonctions à votre service. Votre sécurité est ma priorité, elle n'a pas de prix à mes yeux, je m'acharnerai à la garantir.

Vous pouvez compter sur moi pour ne pas baisser les bras pour vous. 2025 sera tout aussi studieux, je m'y engage pour notre beau secteur primaire.

Le président du CRPME de La Réunion

Gérard ZITTE



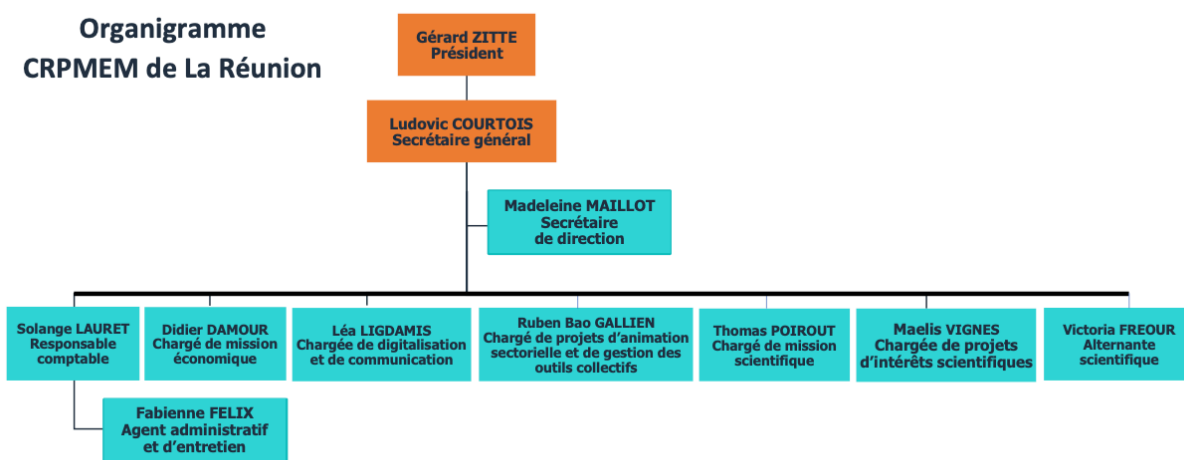
2 EQUIPE ADMINISTRATIVE

Sur l'année 2024, le CRPMEM de La Réunion a renouvelé et renforcé ses équipes pour répondre aux besoins de ses ressortissants, en remplacement de Madame Soumeya Djaffar et de Monsieur Alexandre Le Turc, avec le recrutement en contrat à durée déterminée (CDD) de 12 mois, d'une part, de Madame Maelis Vignes en tant que chargée de projets d'intérêts scientifiques et, d'autre part, de Monsieur Ruben Bao Gallien en tant que chargé de projets polyvalent en lien avec l'animation sectorielle et la gestion des outils collectifs.

L'équipe a vu également l'arrivée de Madame Victoria Fréour dans une fonction d'alternante scientifique dans le cadre de son cursus de Bachelor universitaire de technologie (BUT) de génie biologique en sciences de l'environnement et écotecnologies au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Pierre pour travailler notamment sur l'évaluation de la période de reproduction du pêche-cavale.

Enfin, Madame Mathilde Ravazé, étudiante en Master 2 de droit maritime à Lille est venue terminer son cursus universitaire avec un stage de 6 mois auprès du CRPMEM de La Réunion sur les sujets d'un régime de licence pour les plaisanciers pour l'accès au parc de DCP ancrés de La Réunion et du contingentement de la pêche maritime de loisirs.

Ces permanents sont venus en complément de l'équipe administrative présente au changement de gouvernance avec Mesdames Lauret, Maillot et Félix, complétée de Madame Léa Ligdamis (juin 2022) et Messieurs Thomas Poirout (novembre 2022) et Didier Damour (juin 2023) autour du secrétaire général recruté à 100% à l'organisation professionnelle à compter du 1^{er} décembre 2023.



De par son statut, avec ses 8,6 équivalents temps pleins – ETP – les alternants n'étant pas comptabilisés dans l'effectif et pour rester en-dessous du seuil de 10 salariés à partir duquel les charges sociales sont plus importantes, le CRPMEM de La Réunion ne dispose plus que d'un recrutement possible, déjà fléché dans le cadre du projet AFICHÉ – financement FEAMPA – Mesure de partenariat entre les scientifiques et les pêcheurs au niveau national, pour un volontaire de service civique (VSC).

3 INSTANCES STATUTAIRES

▪ Le Conseil

Le Conseil du CRPMEM de La Réunion s'est réuni quatre fois durant l'année 2024, les 13 mars, 7 juin, 31 octobre et 12 décembre 2024.

Ces quatre Conseils ont donné lieu à la validation de 36 délibérations, dont 14 au titre du fonctionnement, 9 au titre de la réglementation des pêches et 13 au titre des projets et des actions, telles que listées ci-dessous :

- ✓ **2024-03-13_001 du 13 mars 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion validant le guide des achats de fournitures, de travaux et de services du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-03-13_002 du 13 mars 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion validant le partenariat avec le CRPME des îles de La Guadeloupe sur les techniques de pêche et les techniques de pêche et les énergies marines
- ✓ **2024-03-13_003 du 13 mars 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant les nouveaux tarifs de prestations d'appui technique et d'ingénierie de projets du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-03-13_004 du 13 mars 2024**
relative à la réglementation des pêches approuvant la campagne expérimentale de pêche aux capucins nains pour le mois de mai 2024 pour la pêche professionnelle dans le périmètre de la réserve naturelle marine de La Réunion
- ✓ **2024-03-13_006 du 13 mars 2024**
relative à la réglementation des pêches validant la relance du plan de gestion de la pêcheries artisanale sur DCP ancrés du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-03-13_007 du 13 mars 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention pour une étude des compensations sur les investissements maritimes restreignant les zones de pêche de la pêche professionnelle
- ✓ **2024-03-13_008 du 13 mars 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant la réalisation d'une étude sur les tailles minimales de captures sur les espèces côtières et récifales classées sur les listes de l'UICN à La Réunion
- ✓ **2024-03-13_009 du 13 mars 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du FONDS d'intervention maritime (FIM) pour appuyer la démarche de structuration de la pêche à pied professionnelle à La Réunion
- ✓ **2024-06-07_001 du 7 juin 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant le rapport d'activité du CRPME de La Réunion au titre de l'année 2024
- ✓ **2024-06-07_002 du 7 juin 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2023 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-06-07_003 du 7 juin 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant la modification du budget prévisionnel de l'année 2024 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-06-07_004 du 7 juin 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention pour la création d'une application smartphone pour la veille du parc de DCP ancré « Guet'DCP »

- ✓ **2024-06-07_005 du 7 juin 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant la création d'un agenda spécialisé 2025 pour la pêche professionnelle réunionnaise
- ✓ **2024-10-31_001 du 31 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant le programme d'actions 2025 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-10-31_002 du 31 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les armateurs pour l'année 2025
- ✓ **2024-10-31_003 du 31 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les premiers acheteurs pour l'année 2025
- ✓ **2024-10-31_004 du 31 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion fixant la cotisation professionnelle obligatoire (CPO) due par les pêcheurs à pied professionnels pour l'année 2025
- ✓ **2024-10-31_005 du 31 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion précisant les modifications tarifaires des sous-marins dans le cadre du programme réunionnais de pêche de prévention
- ✓ **2024-10-31_006 du 31 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant le budget prévisionnel de l'année 2025 du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-10-31_007 du 31 octobre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant la participation du CRPME de La Réunion au projet DECAPOT 2 de pêche expérimentale au calamar porté par le CITEB
- ✓ **2024-10-31_008 du 31 octobre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant la participation du CRPME de La Réunion au projet SaveTurtleRun 2 sur la protection de tortues porté par l'ARIPA
- ✓ **2024-12-12_001 du 12 décembre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention pour le recyclage des déchets d'exploitation de la pêche réunionnaise (ReDeX) au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'OS 1.6 du programme FEAMPA 2021-2027
- ✓ **2024-12-12_002 du 12 décembre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande de subvention pour concevoir des alternatives biodégradables aux cordages des DCP ancrés de La Réunion au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'OS 1.6 du programme FEAMPA 2021-2027
- ✓ **2024-12-12_003 du 12 décembre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant sa participation au projet BICHIK porté par Océa Consult en partenariat avec l'IRD et l'Université de La Réunion au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'OS 1.6 du programme FEAMPA 2021-2027
- ✓ **2024-12-12_004 du 12 décembre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant sa participation au projet IDEM porté par le CITEB au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'OS 1.6 du programme FEAMPA 2021-2027

- ✓ **2024-12-12_005 du 12 décembre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant le dépôt d'une demande d'aides pour la conduite d'un projet expérimental de capture, marquage et relâche au large des requins tigre du littoral ouest de La Réunion (RETIGLO)
- ✓ **2024-12-12_006 du 12 décembre 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant l'organisation d'Assises de la pêche et de l'aquaculture des outre-mer à La Réunion
- ✓ **2024-12-12_007 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches modifiant à titre expérimental sur l'année 2025 l'interdiction prévue à l'arrêté n° 3702/1996 sur l'utilisation de la palangre horizontale dans les 12 nautiques
- ✓ **2024-12-12_008 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches modifiant le régime de licence pour la pêche professionnelle autour des dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_009 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches prorogeant le régime et le coût de la licence pour la pêche professionnelle dans le périmètre de la réserve naturelle marine de La Réunion pour l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_010 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches prorogeant le régime et le coût de la licence pour la pêche professionnelle à la senne des plage dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_011 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches arrêtant les dates de la campagne de demande et les coûts de la licence de pêche à la palangre dérivante de surface dans la zone comprise entre 12 et 20 milles des côtes réunionnaises pour l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_012 du 12 décembre 2024 (projet en consultation du public)**
relative à la réglementation des pêches instaurant un régime expérimental de pêche pélagique à la palangre horizontale raccourcie de surface dans la zone comprise entre 9 et 12 milles des côtes réunionnaises sur l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_013 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches proposant un régime expérimental de pêche pélagique à la palangre horizontale raccourcie de surface dans la zone comprise entre 9 et 12 milles des côtes réunionnaises sur l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_014 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches arrêtant le coût de la licence de pêche pélagique à la palangre horizontale raccourcie de surface dans la zone comprise entre 9 et 12 milles des côtes réunionnaises sur l'année 2025
- ✓ **2024-12-12_015 du 12 décembre 2024**
relative à la réglementation des pêches adaptant l'article 13 de l'arrêté 1742/2008 modifié sur les engins de pêche au capucin nain

▪ Le Bureau

Le Bureau, qui exerce des missions par délégation du Conseil, s'est réuni quatre fois durant l'année 2024, les 8 février, 7 mai, 1er août et 3 octobre 2024, y compris une procédure écrite réalisée du 14 au 22 octobre 2024.

Ces séances du Bureau ont donné lieu à la validation de 16 délibérations, dont 7 au titre du fonctionnement, 6 au titre de la réglementation des pêches et 3 au titre des projets et des actions, telles que listées ci-dessous :

- ✓ **2024-02-08_002 du 8 février 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion validant le lancement d'une consultation d'entreprises pour la distribution de glace sur le port de Saint-Pierre
- ✓ **2024-02-08_003 du 8 février 2024**
relative à la réglementation des pêches prorogeant le régime et le coût de la licence pour la pêche professionnelle dans le périmètre de la réserve naturelle marine de la réserve naturelle marine de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2024-02-08_004 du 8 février 2024**
relative à la réglementation des pêches instituant un régime de licence pour la pêche professionnelle à la senne de plage dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2024-02-08_005 du 8 février 2024**
relative à la réglementation des pêches fixant le coût de la licence pour la pêche professionnelle à la senne de plage dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2024-05-07_001 du 7 mai 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion autorisant le recrutement de deux chargé(e)s de projets pour renforcer l'équipe de permanents du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-05-07_002 du 7 mai 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion modifiant la date d'application des nouveaux tarifs de prestations d'appui technique et d'ingénierie de projets du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-05-07_003 du 7 mai 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion modifiant les tarifs d'intervention pour l'entretien du parc de DCP ancrés du CRPME de La Réunion
- ✓ **2024-05-07_004 du 7 mai 2024**
relative aux actions et projets du CRPME de La Réunion validant la participation du CRPME de La Réunion au projet « parcours d'adaptabilité préalable (PAP) à la mer » de l'Institut Bleu
- ✓ **2024-05-07_005 du 7 mai 2024**
relative à la réglementation des pêches fixant le coût de la licence pour la pêche professionnelle à la senne de plage dans les eaux du département de La Réunion pour l'année 2024
- ✓ **2024-10-03_001 du 3 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPME de La Réunion approuvant le recrutement d'un(e) volontaire de service civique (VSC) pour la mise en œuvre du projet AFICHE

- ✓ **2024-10-03_002 du 3 octobre 2024**
relative au fonctionnement du CRPMEM de La Réunion attribuant les licences de pêche à la palangre dérivante de surface pour l'année 2024
- ✓ **2024-10-03_003 du 3 octobre 2024**
relative aux actions et projets du CRPMEM de La Réunion validant le partenariat avec le CITEB autour d'un projet de tests d'appâts innovants pour les pêcheries réunionnaises dans le cadre de l'appel à projets FEAMPA – mesure 1.6 innovation
- ✓ **2024-10-03_004 du 3 octobre 2024**
relative aux actions et projets du CRPMEM de La Réunion validant le dépôt du projet d'initiation d'une base de données des espèces patrimoniales en océan indien avec la FPAOI
- ✓ **2024-10-03_005 du 3 octobre 2024**
relative à la réglementation des pêches définissant les spécificités locales d'exploitation de la pêche à la senne aux abords immédiats des côtes réunionnaises

La consultation écrite du Bureau, réalisée du 14 au 22 octobre 2024, portait sur la période de fermeture de la pêche à la senne de plage du pêche cavale, du bankloche et des sardines du 1er novembre de l'année N au 28 février N + 1, soit durant 4 mois pour permettre la reproduction des petits pélagiques et a donné lieu à la délibération suivante :

- ✓ **2024-10-01_001 du 22 octobre 2024 en procédure écrite**
relative à la fermeture de la pêche à la senne de plage du pêche cavale, du bankloche et des sardines

Les comptes-rendus des Conseils et des Bureaux sont annexés à ce rapport d'activité. Les délibérations validées en 2024 sont consultables auprès du secrétariat de direction du CRPMEM de La Réunion.

▪ Commissions spécialisées du CRPMEM de La Réunion

Dix commissions spécialisées se sont réunies durant l'année 2024, au titre de la pêche sur DCP ancrés (4 avril, 28 juin et 30 juillet), de la pêche aux palangres pélagiques (17 avril, 30 juillet, 5 septembre) de la pêche des traditions (29 juillet), de la pêche à pied professionnelle (4 avril), celle liée aux finances et à la gestion de trésorerie (24 octobre), ainsi qu'au tourisme bleu (26 septembre).

Parmi les principales propositions et avis de ces commissions spécialisées, on peut noter notamment le travail préparatoire au budget 2025 avec la ré-uniformisation des taux de cotisations professionnelles obligatoires avec la signature de la convention d'appui solidaire avec les armements de pêche au large et de grande pêche au bénéfice de la pêche artisanale, les discussions préalables aux nouveaux régimes de licence de pêche à la palangre horizontale de surface, y compris raccourcie entre 9 et 12 milles, les travaux et discussions sur la technique de pêche à la senne de plage, l'entretien et la réhabilitation du parc de DCP ancrés à La Réunion, l'appui à la structuration de la pêche à pied professionnelle et la pacification des relations entre la pêche au gros et les acteurs du pécaturisme autour d'un projet de promotion du tourisme bleu à La Réunion.

L'ensemble des comptes-rendus des commissions spécialisées organisées durant l'année 2024 sont consultables auprès du secrétariat de direction du CRPMEM de La Réunion.

	Bureau	Conseil	Commission Pêche sur DCP ancrés	Commission Pêche à pied	Commission Palangres pélagiques	Bureau	Conseil	Commission DCP	Commission Traditions de la pêche réunionnaise	Commission DCP	Commission Palangres pélagiques	Bureau	Commission Palangres pélagiques	Commission Tourisme Bleu	Bureau	Commission Finances et gestion de la trésorerie	Conseil	Conseil
	08/02/2024	13/03/2024	04/04/2024	04/04/2024	17/04/2024	07/05/2024	07/06/2024	28/06/2024	29/07/2024	30/07/2024	30/07/2024	01/08/2024	05/09/2024	26/09/2024	03/10/2024	24/10/2024	31/10/2024	12/12/2024
Présences	11	11	9	3	5	7	8	10	5	6	1	7	6	8	6	3	12	15

▪ Autres commissions spécialisées du CNPMEM, réunions et groupes de travail

Le CRPMEM de La Réunion a convoqué ou participé à de nombreuses autres réunions durant l'année 2024, notamment auprès du CNPMEM, de la DMSOI, de la Préfecture de La Réunion, du Conseil régional,

du Grand Port Maritime de La Réunion, de l'école d'apprentissage maritime de La Réunion, du lycée Léon de Lepervanche, ... et quasiment toutes ont fait l'objet d'une restitution en points d'informations ou de discussions au cours des instances statutaires.

Les comptes-rendus des commissions spécialisées, Bureaux et Conseils du CNPMM de l'année 2024 sont consultables auprès du secrétariat de direction du CRPMM de La Réunion.

4 VISITES OFFICIELLES

Le CRPMM de La Réunion a accueilli trois visites officielles au cours de l'année 2024, dont :

- L'ancien Premier ministre, Monsieur Edouard Philippe, le 21 février 2024 au Port de la Pointe des Galets, à bord du navire Cap Kersaint de l'armement Cap Bourbon, aux côtés des autres représentants socioprofessionnels réunionnais, pour défendre collectivement pour l'ensemble des filières de la pêche les besoins communs de renouvellement de la flotte avec aides publiques des bateaux, la nécessaire prise en compte des changements climatiques qui affectent l'exercice d'une pêche aux techniques sélectives...



- La candidate - tête de liste française du parti RENEW aux élections européennes 2024, Madame Valérie Hayer et le député européen local, Monsieur Stéphane BIJOUX, le 27 avril 2024 à l'Étang-Salé-les-Bains, tous deux venus avec d'autres élus de la République, dont le sénateur Stéphane Fouassin, à la rencontre des pêcheurs professionnels réunionnais pour échanger sur les principaux dossiers qui attendent la pêche réunionnaise à Bruxelles, comme le renouvellement de la flotte de pêche, le financement du parc de DCP ancrés, la prise en compte des spécificités des pêcheries artisanales lors de la mise en place de quotas sur les espèces pélagiques, l'organisation commune des marchés et l'autorisation d'outils d'équilibrage du marché restreint, la création d'un POSEI pêche à l'instar de ce qui existe dans l'agriculture...



- La ministre déléguée aux outre-mer, Madame Marie Guévenoux, le 15 mai 2024, sur la darse de pêche hauturière de la Pointe des Galets sur le thème du renouvellement de la flotte de pêche, où la président Zitte a témoigné de l'impatience de la pêche réunionnaise à remplacer leurs navires avec des aides publiques promises par le Président de La République depuis 2017 ainsi que de l'insuffisance des autorisations obtenues de la Commission européenne sur les segments PGO 00-10m et PGP 00-10m, devenus obsolètes à La Réunion.



Extrait de l'intervention du président ZITTE

Aujourd'hui, aux portes de notre jardin, bord à quai, devant des bateaux, j'espère demain avoir aussi le plaisir lors d'un prochain déplacement de vous accueillir, Madame la ministre, au sein même de la maison des pêcheurs, qui ne situe qu'à quelques encablures d'ici.

La pêche, qui plus est ultramarine, est un secteur spécifique, avec une somme d'individualités, de singularités et de particularités.

Merci donc, Madame la ministre, pour le temps maintenu, dans un programme que je sais chargé, pour cette séquence auprès des pêcheurs, à la découverte de notre secteur primaire.

Je souhaite aussi vous remercier et avec vous, tour à tour, le Président de La République, le Gouvernement, la Collectivité régionale et l'ensemble de nos parlementaires, nationaux et européens, pour la décision favorable obtenue s'agissant du renouvellement d'une partie de notre flotte de pêche.

Vous le savez comme moi, cette première autorisation, que les pêcheurs réunionnais attendaient depuis 2009, reste pour l'heure trop restrictive avec seulement deux segments ouverts pour La Réunion sur les sept qu'elle compte.

Il nous faut de nouveau, tous ensemble, en union sacrée, reprendre notre bâton de pèlerin.

Le premier enjeu est donc celui de faire modifier les lignes directrices d'examen du rapport capacitaire s'agissant de nos territoires ultramarins. Le Commissaire Sinkevicius s'y était engagé lors de sa venue à La Réunion.

Il n'est pas acceptable en effet que nous soyons en océan Indien punis par des déséquilibres de segments du fait de la non-application par certains pays pêcheurs des résolutions de la CTOI sur la reconstitution de certains stocks, je pense bien évidemment au thon albacore.

Il n'est pas acceptable que nous soyons contraints dans notre développement au motif que le thon albacore serait surexploité alors que les scientifiques ont confirmé que même si notre flotte s'arrêtait de pêcher du thon albacore, il n'y aurait aucun impact positif sur la reconstitution de son stock à l'échelle de l'océan Indien.

Comment, Madame la ministre, avec moins de 0,2% des captures totales opérées en océan Indien et 1,09% des captures des navires de l'Union européenne dans ce bassin maritime, la pêche réunionnaise peut-elle être depuis si longtemps brimée dans son émancipation ?

Comment, Madame la ministre, supporter plus longtemps de voir nos voisins et amis, pêcheurs professionnels de Maurice, être aidés des crédits européens des accords de partenariat de pêche durable pour s'équiper de bateaux neufs quand l'Union européenne nous l'interdit, à nous, leurs ressortissants de l'océan Indien !

La coopération en océan Indien, Madame la ministre, doit se vouloir juste et équilibrée pour nos territoires.

Nous ne voulons plus être une monnaie d'échanges pour des enjeux géopolitiques, pour des questions géostratégiques, pour des intérêts et luttes d'influences.

Le second enjeu est celui d'aider les professionnels des DOM dans le renouvellement de leur flotte pour être prêt lorsque tous les segments seront reconnus à l'équilibre. C'est la finalité de l'étude, portée par le CRPMEM de La Réunion, sur les outils d'ingénierie financière et déposée dans le cadre du FIM, faute de crédits du FOM depuis deux ans.

Cette étude vise à disposer d'outils financiers pour accompagner les pêcheurs des DOM à réaliser le renouvellement de leur navire. Nous en attendons une réponse favorable des administrations centrales.

Je le sais, les avancées attendues, prendront encore du temps.

C'est pourquoi, dans l'attente, il est prioritaire d'assurer de meilleures conditions de sécurité à nos pêcheurs professionnels dans leur exploitation quotidienne.

Le financement d'équipements de sécurité et de moteurs plus puissants pour nos pêcheurs professionnels pour leur permettre d'attendre l'équilibre de tous les segments pour renouveler leurs navires est la solution immédiate à mettre en œuvre avec le règlement « de minimis » modifié.

Aussi, et pour conclure, Madame la ministre, je vous demande solennellement de faire aboutir les discussions à Paris pour trouver les 100 000 euros nécessaires pour permettre à nos pêcheurs artisans de sécuriser leurs exploitations et ainsi attendre la pleine ouverture des aides au renouvellement.

5 MISSIONS EXTÉRIEURES

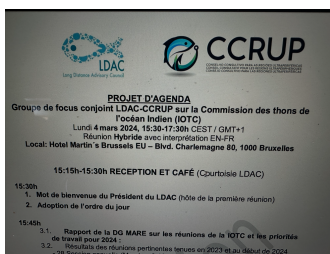
En sa qualité de membre du Bureau et du Conseil du CNPME, le président Zitte a eu à se déplacer à de nombreuses reprises pour suivre les travaux de l'organisation professionnelle au niveau national. D'autres missions extérieures que celles liées au CNPME ont été organisées :

- La participation du président Zitte, accompagné du délégué général de l'ARIPA, au Salon international de l'agriculture (SIA) du 24 février au 3 mars 2024 pour porter les différents sujets de la pêche réunionnaise et faire rayonner à Paris et aux yeux de milliers de visiteurs l'exemplarité de notre secteur.





- La participation du président Zitte à la réunion inter-Conseils consultatifs (CC) Pêche lointaines (LDAC) et régions ultrapériphériques (RUP) et la rencontre obtenue à la Commission européenne le 4 mars à Bruxelles pour évoquer le rapport capacitaire s'agissant de La Réunion et notamment les erreurs constatées dans les données relatives à l'indicateur SAR ainsi que les quotas de pêche à l'échelle de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI).



- La rencontre commune obtenue auprès des cabinets ministériels de la mer et de la pêche (M. Nicolas Singellos) et de l'outre-mer (Madame Claire Daguzé) le 5 mars 2024, en marge des réunions professionnelles au niveau du CNPMEM, pour insister sur la nécessité d'une intervention de la France auprès de la Commission européenne pour faire corriger les erreurs constatées dans le rapport capacitaire s'agissant de La Réunion.



- La participation du président Zitte et du secrétaire général du CRPME de La Réunion, avec le délégué général de l'ARIPA, à l'assemblée générale annuelle d'Eurodom à Bruxelles, les 15 et 16 octobre 2024, avec rencontres avec des élus, dont le vice-président du Parlement européen, M. Younous Omarjee, des échanges fondateurs sur la stratégie de défense des secteurs de la pêche des régions ultrapériphériques.



- Les rencontres de lobbying organisées le 4 décembre 2024 à Bruxelles auprès de la Commission européenne (DG MARE) et des eurodéputés membres de la commission PECH du Parlement européen pour les convaincre d'un changement de méthode dans la prise en compte des spécificités des secteurs de la pêche des régions ultrapériphériques.



6 ÉVÈNEMENTS LOCAUX

- Les travaux de la nouvelle cellule EMR, les 21 mars et 13 septembre, portée par l'État et la Région pour bâtir l'autonomie énergétique de La Réunion, où la pêche réunionnaise a pu faire valoir l'impérieuse nécessité de la préservation des zones de pêche artisanale.



- L'organisation le 24 avril 2024 d'une formation/information d'une vingtaine de marins pêcheurs à l'utilisation du logiciel TZ TIMEZERO.



- La participation du CRPMEM de La Réunion à la Journée de la mer (15 juin 2024) du Cluster Maritime et au Festival de l'océan (22 juin 2024) à Saint Leu pour présenter les enjeux de la pêche réunionnaise aux réunionnais et leur faire prendre conscience de la richesse halieutique à préserver, de la priorité à donner à la pêche professionnelle artisanale.



- Le lancement le 27 juillet 2024 de la distribution en glace depuis le silo du port de Saint-Pierre



- L'organisation de deux visites de terrain à l'ouverture de la saison de pêche aux bichiques, à la Rivière du Mât (2 septembre 2024), en présence du Directeur de la mer Sud océan Indien et à la Rivière des Marsouins (29 septembre 2024) pour se rendre compte des réalités de cette pêcherie et prendre note des doléances et des attentes de ces nouveaux ressortissants du CRPEMM de La Réunion.



- L'acquisition et l'installation le 1^{er} octobre 2024 du conteneur de stockage des matériels pour le parc de DCP ancrés dans l'enceinte du CRPEMM de La Réunion et de l'ARIPA pour intervenir plus rapidement dans l'entretien et la maintenance des dispositifs dans l'intérêt des pêcheurs artisans.



7 SITUATION FINANCIÈRE

En 2024, le budget prévisionnel du CRPEMM de La Réunion était estimé à 1 222 500 €.

Les ressources financières

En réalisé, les recettes pour la mise en œuvre de l'exercice 2024 se sont élevées à 1 028 121,23 € se décomposant de la manière suivante :

Fonctionnement

La Région Réunion, principal bailleur de fonds du CRPEMM lui a alloué une subvention de fonctionnement d'un montant de 265 000,00 €.

Les autres produits de fonctionnement s'élevaient à 302 345,61 € et proviennent des :

- Contributions Professionnelles Obligatoires (CPO) dues par les armateurs et les opérateurs du premier achat pour 89 423,13 € ;
- Redevances perçues au titre des licences de pêche 34 880,00 € ;
- Frais de gestion et autres services rémunérés (caisse chômage, frais de conseil, frais dossier de demande de subvention, remboursement divers (CNPM, frais déboursés, etc.) : 178 042,48 €.

La quote-part de subventions virée au compte de résultat s'élève à un montant de 56 036,51 €.

La reprise sur les amortissements et provisions s'élèvent à un montant de 21 726,10 €.

Actions de développement

Le FEAMPA n'étant toujours pas opérationnel, le CRPMEM s'est tourné vers d'autres sources de subventions. L'état des subventions au compte de résultat se décompose comme suit :

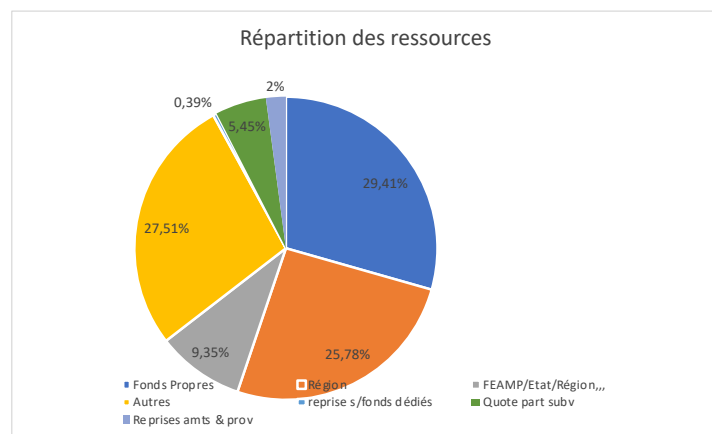
- 45 064.92 € pour l'opération « PADOI »
- 796.40 € pour le projet Evacigua
- 5 841.61 € pour le projet « AFICHE »
- 26 948.03 € pour le film institutionnel
- 1273.86 € pour le projet SAVE TURTLE
- 723.56 € pour le projet « GUET DCP Là »
- 6 066.71 € pour le projet « INCRUST RUN »
- 626.26 € pour l'étude sur les outils d'ingénierie financière
- 6 232.00 € pour le projet « PACTE »
- 1 853.44 € pour le projet PAP MER »
- 696.89 € pour la création d'un produit touristique pêche à pied

Concernant l'état des autres contributions au compte de résultat :

- 132 819.95 € venant de la contribution d'appui solidaire
- 99 974.65 € pour le PR2P
- 17 495.70 € pour le silo à glace de Sainte-Marie
- 8 567.03 € pour le silo à glace de Saint-Pierre
- 23 996.34 € pour l'appui technique et ingénierie

Sur l'utilisation des fonds dédiés :

- 4 035.66 € pour le projet Evacigua



Répartition des ressources du CRPMEM

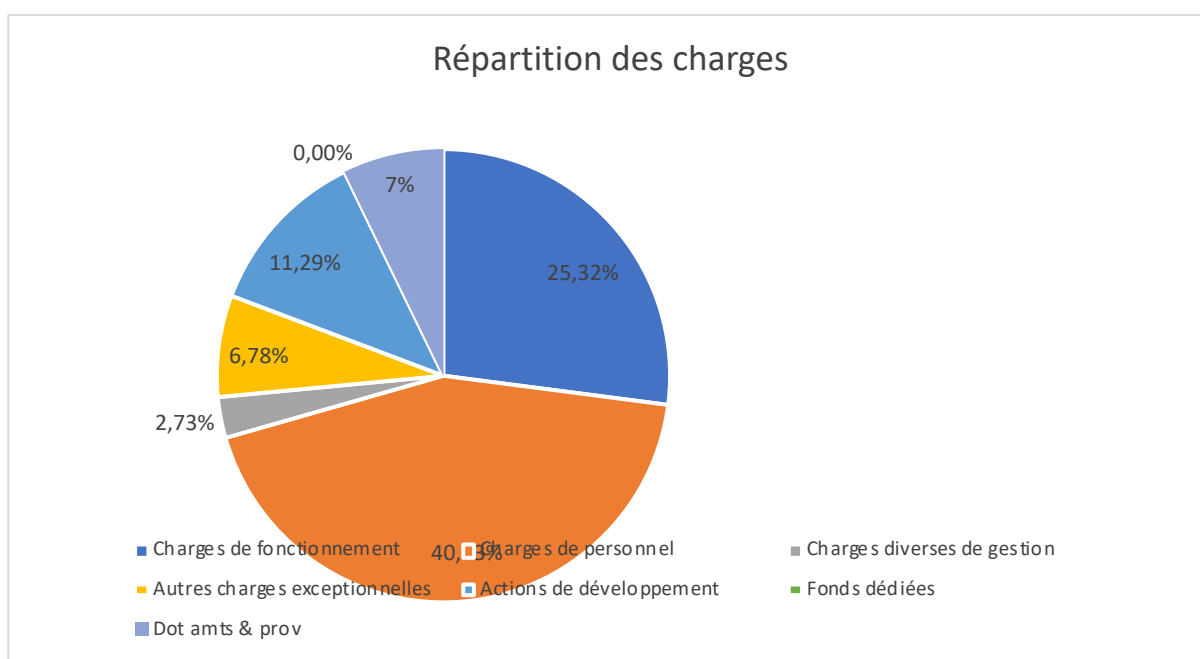
Les dépenses engagées

Les dépenses engagées se sont élevées à 1 002 569,97 € décomposées comme suit :

- dépenses de fonctionnement (60-61-62-63) : 302 796.21 €
- charges du personnel (64) : 408 328.12 €
- autres charges diverses de gestion (65) : 20 407.00 €
- charges financières (66) : 15 118.86 €
- charges exceptionnelles (67) : 68 008.76 €
- dotations aux amortissements et provisions (68) : 67 524.33 €
- impôts sur les bénéfices (69) : 7 230.50 €

Concernant les actions de développement, des dépenses pour un montant de 113 156,19 € ont été réalisées, à savoir :

- 45 064.92 € pour l'opération « PADOI »
- 6 040.07 € pour le projet Evacigua
- 5 841.61 € pour le projet « AFICHE »
- 33 882.17 € pour le film institutionnel
- 1 592.32 € pour le projet SAVE TURTLE
- 904.46 € pour le projet « GUET DCP Là »
- 6523.35 € pour le projet « INCRUST RUN »
- 792.73 € pour l'étude sur les outils d'ingénierie financière
- 9 790.01 € pour le projet « PACTE »
- 1853.44 € pour le projet PAP MER »
- 871.11 € pour la création d'un produit touristique pêche à pied



Répartition des charges du CRPMEM

Résultat

Le CRPMEM a dû faire face à des situations indépendantes de sa volonté :

- Les silos à glace de Sainte-Marie et de Saint-Pierre n'ayant pas eu de rendement optimal, le CRPMEM a dû supporter 28 210.80 € de déficit de fonctionnement ;

- Du fait de ses activités accessoires, le CRPMEM a été redevable de 7 230.50 € d'impôts sur les sociétés ;
- Malgré les autres sources de subventions, à cause du FEAMPA qui n'est toujours pas pleinement opérationnel, le CRPMEM a dû supporter sur ses fonds propres, 175 476.53 € de temps-agents des personnels émargeant sur les projets ;

Malgré ces charges lui incombant, le CRPMEM enregistre, à la clôture de l'exercice 2024, un résultat excédentaire de 25 551.26 €.

8 PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions du CRPMEM de l'année 2024 intervenait après 18 mois de restructuration de l'organisation professionnelle consécutivement au processus électoral du 27 avril 2022 qui avait conduit à un changement de la gouvernance au sein de l'organisation professionnelle.

Ce programme d'actions 2024, à l'inverse du précédent qui était à cheval sur deux années, 2022 et 2023, s'inscrivait dans la continuité des actions visées et entreprises.

Le programme d'actions 2024 du CRPMEM de La Réunion maintenait pour fil conducteur toutes les formes de durabilité (économique, sociale, écologique...) du secteur de la pêche et de l'aquaculture et se déclinait selon les orientations suivantes, dont la reconduction d'année en année reste pertinente au regard des missions dévolues aux CRPMEM, d'une part, et aux besoins de la profession dans son environnement, d'autre part :

1. Adaptation de l'exploitation économique à la ressource halieutique et à l'environnement marin ;
2. Professionnalisation et consolidation du tissu économique de la pêche et de l'aquaculture ;
3. Élargissement du champ d'actions prioritaires à toutes les pêcheries et à tous les élevages ;
4. Adaptation de l'offre de services à la demande globale des acteurs maritimes ;
5. Initiation de démarches de coopération avec les pays de la zone océan indien et les RUP ;

Il s'appuyait fortement autour des objectifs spécifiques (OS) du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA), dont le programme régional, porté par le Conseil régional de La Réunion, devait prendre son rythme de croisière avec des mesures sur lesquelles devaient émerger les différents projets que le CRPMEM entendait mettre en œuvre.

Tel n'a malheureusement pas été le cas avec un retard important, encore aujourd'hui, dans la mise en œuvre du FEAMPA, tant au niveau national que local.

Cette situation n'a pas été sans conséquence pour le CRPMEM qui espérait le concours des fonds structurels européens, notamment le Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) et le Fonds européen de développement régional volet coopération (INTERREG), pour la mise en œuvre de ses projets.

Le CRPMEM a heureusement pu compter sur la subvention régionale pour son fonctionnement ainsi que sur ses produits propres, à savoir les cotisations professionnelles obligatoires (CPO) dues par les armateurs et les premiers acheteurs, les régimes d'autorisations de pêche dans les eaux territoriales (DCP ancrés, Réserve,...) ainsi que des produits des prestations de services que l'organisation professionnelle avait décidé de relancer.

Le CRPMEM de La Réunion a également eu accès à de nouveaux fonds, d'État avec le Fonds d'intervention maritime (FIM) ou le Contrat de convergence et de transformation (CCT), d'établissements publics (OFB) ou encore professionnels (Fonds CAA du CNPMEM) pour faire émerger du temps-agent de ses permanents.

Ce programme d'actions, intitulé « À l'appui du secteur », après la restructuration réussie, se voulait ambitieux tourné vers les professionnels pour répondre aux attentes des ressortissants et des acteurs, publics, privés, économiques comme scientifiques de la pêche maritime et de l'aquaculture.

Ce programme d'actions s'est aussi attaché à finaliser et à clôturer les actions et les projets ayant été initiés sur les exercices précédents non parvenus à leur achèvement.

Le tableau d'avancement du programme d'actions 2024, fourni et argumenté à chaque instance statutaire, synthétise les réalisations du CRPME de La Réunion.

Orientations et projets/actions	Etat d'avancement			Commentaires et justifications
	Non débuté	En cours	Clôturé	
Orientation 1 - Adapter l'exploitation économique à la ressource halieutique et à l'environnement				
Gestion, entretien et maintenance du parc de DCP ancrés				Plan d'urgence initié fin août avec la repose de 10 nouveaux DCP ancrés et le changement d'une tête sur Saint-Gilles au large. Le parc est complet sur zones Sud, Ouest et Est (Sainte-Rose). De nouvelles poses à venir dans le Nord et l'Est sur la prochaine semaine. AOT reçue et installation d'un premier nouveau DCP sur la zone de l'Etang-Salé.
EVACIGUA en partenariat avec le CITEB				Prolongation de 12 mois pour la réalisation du projet sollicité par le CITEB pour poursuivre la collecte en cours auprès des pêcheurs professionnels des espèces cibles. Premier acompte reçu du CITEB
DICCEPE Projet de DCP ancré instrumentalisé				Projet validé en Bureau du 29 juin 2022. Premiers échanges réalisés avec les partenaires scientifiques envisagés ainsi qu'avec des bureaux d'étude sur la confection et l'équipement du flotteur unique. Réunion avec les organismes scientifiques le 15 avril (phase 1) et réunion les acteurs institutionnels le 2 mai (phase 2). Réflexion en cours sur la poursuite du projet au regard des résultats à en attendre.
Étude de faisabilité sur la recolonisation et le repeuplement de la bande côtière par des poissons commerciaux issus de captures de post-larves en mer				Projet validé en Conseil du 2 novembre 2022. De premiers contacts pris avec les bureaux d'étude et l'IRD pour circonscrire le champ de l'étude de faisabilité et rédiger le cahier des charges. Dépôt du projet rebaptisé TRAPALL pour Technique de Restauration et d'Appui à la Pêche par l'Aquaculture de Larves d'intérêt au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'Objectif spécifique 1.6 de « contribution à la protection et à la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques » du programme pour le FEAMPA de la période 2021-2027 en partenariat avec le bureau d'études OCEA Consult et le CITEB.
AFICHÉ – Abondance, fréquentation, interaction, connectivité halieutique et économie des pêcheries sur DCP ancrés en partenariat avec le CITEB, IFREMER et IRD				Projet sélectionné dans le cadre de l'AAP FEAMPA au niveau national sur l'OS 1.1 de partenariat scientifiques - pêcheurs avec l'IRD, le CITEB et l'IFREMER. Accord favorable pour le financement du projet en comité de programmation du 30 novembre 2023. Signature de la convention le 19 juillet 2024. Premier COPIL tenu le 11 septembre 2024. La convention financière signée par FAM a été reçue et a fait l'objet d'une cession Daily. Les premières étapes de réalisation du projet sont en cours (création interne d'un logo, communiqué de presse, actualisation des devis...).
Étude sur les stocks de petits pélagiques à l'échelle des eaux territoriales réunionnaises en partenariat avec l'IFREMER				Pas de disponibilité de l'IFREMER à accompagner le CRPME sur cette étude, dont l'éligibilité pouvait être garantie au FEAMPA sur la mesure de partenariat entre scientifiques et pêcheurs. Prise de contact à réaliser avec des bureaux d'étude spécialisés pour mener cette étude. En parallèle, relance de discussion avec le nouveau délégué IFREMER.
Démarche collaborative de rendu déclaratif des captures de la pêche maritime de loisir				Analyse juridique en cours par une stagiaire pour débroussailler le sujet et adresser des propositions à la DMSOI.
Relance d'un programme d'immersion de récifs artificiels avec suivi scientifique				Sélection du prestataire Biotopie pour la réalisation de la mission d'inventaire et tenue de la première réunion de cadrage pour sa mise en oeuvre le 13 décembre 2023. Etude bibliographique achevée. Réalisation des reconnaissances en ROV des sites de Saint-Paul, de La Possession et de la NRL. Présentation à ce Bureau du rapport d'étude d'inventaire. Report du dépôt d'un projet à l'issue des études préalables réalisées ou à venir, en lien avec les TMC et le sea-ranching.

Expérimentation de nouvelles techniques visant la diversification de la pêche artisanale dans les eaux territoriales ;				Nouvelles discussions en commission spécialisée de la pêche aux palangres pélagiques le 5 septembre avec la confirmation d'un intérêt pour la palangre raccourcie dérivante de surface. Nouveaux échanges à programmer pour parvenir à un projet de régime d'expérimentation sur 12 mois à compter de la fin d'année 2024.
Étude de stock des espèces de capucins, zourites et langoustes présentes à La Réunion				Réception du projet de convention pour le projet INCRUST RUN sur les crustacés dans le cadre de l'AAP Bestlife 2030. Attente des fonds d'avance pour réaliser les premières dépenses d'acquisition de matériels. De premières étapes ont été réalisées (création interne d'un logo, actualisation des devis...).
Étude sur l'évolution des tailles minimales de captures des espèces commercialisables à La Réunion				Projet rebaptisé SOS' DEM pour Sauvegarde et gestiOn durable des Stocks d'espèces DÉMersales à La Réunion, déposé au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'Objectif spécifique 1.6 de « contribution à la protection et à la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques » du programme pour le FEAMPA de la période 2021-2027
Campagne exploratoire de pêche aux calamars dans les eaux environnantes pour une substitution partielle à l'importation d'appâts				Projet rebaptisé SPECTRE déposé au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'Objectif spécifique 1.6 de « contribution à la protection et à la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques » du programme pour le FEAMPA de la période 2021-2027 pour des campagnes de pêche exploratoire aux calamars autour des eaux réunionnaises avec le CITEB comme chef de file.
Projet de valorisation des enrochements écologiques et protection des espèces colonisatrices sur la Nouvelle Route du Littoral (NRL)				Réflexion interne lancée sur ce projet, avec la possibilité de l'inscrire sur l'appel à projets Mission Nature 2025 "Mer et littoral" de l'OFB visant à faire émerger et à appuyer la mise en œuvre de projets en faveur de la restauration d'écosystèmes marins et littoraux dans toutes leurs composantes (habitats, espèces, fonctions, pressions/menaces, etc.), en cohérence avec les stratégies et dispositifs nationaux et régionaux dédiés à la biodiversité, avec un partenariat envisagé avec le CRESSM et EDF pour ce projet.
Bibliographie et synthèse des acquisitions pour la pêche à La Réunion en lien avec les organismes scientifiques et assimilés à La Réunion (RNNMR, Université...)				Projet à relancer lors d'un prochain AAP partenariat scientifiques - pêcheurs.
Exploitation en lien avec le CITEB des cartes océanographiques de type CATSAT pour optimiser la prédiction des zones propices de pêche				Premières collaborations avec le CITEB pour l'exploitation des cartes à destination des pêcheurs palangriers côtiers.
Projet d'application mobile pour la veille du parc de DCP ancrés à La Réunion (GUET'DCP'la)				Acceptation du financement de ce projet par le CCT. Acte attributif reçu. Attente de l'avance prévue pour le lancement du projet.
Projet de poursuite d'acquisition de connaissances sur les espèces traditionnelles de la pêche				Acceptation du financement de ce projet par le CCT. Acte attributif reçu. Premières réalisations en cours avec l'alternante scientifique recrutée.

Orientation 2 - Professionnaliser et structurer les acteurs du tissu économique de la pêche et de l'aquaculture

Étude de faisabilité visant la création d'un centre de gestion				Consultation d'entreprises en cours pour la sélection du cabinet d'expertise comptable partenaire. Consultation à relancer. Attente de l'APP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement public.
Création d'outils de communication				Relance du projet en 2024 auprès de la DMSOI au titre du CCT du projet d'acquisition de supports de communication du CRPMEM (site internet et visio-conférence). Projet réalisé. Demande de paiement en cours d'instruction.
Étude d'opportunité pour la création d'une coopérative d'avitaillement				Premiers échanges avec plusieurs fournisseurs (appâts, matériels, ...) à approfondir. Attente de l'APP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement.
Étude de recensement des marins qualifiés à La Réunion en partenariat avec OCAPAT				Première réunion organisée avec la DMSOI, OCAPAT, l'EAM et le SSN. Problème de portage par le CRPMEM compte tenu des données confidentielles et du RGPD. Recherche d'une solution de portage auprès de la DMSOI sur la base des informations escomptées et les croisements ou données. Relance en cours.
Création d'une bourse d'emploi maritime (offre/demande) pour servir les armateurs à la pêche				

Campagne de communication sur l'offre liée au tourisme bleu par la pêche professionnelle				Validation du projet en Conseil du 25 octobre 2023. Attente d'un AAP FEAMPA pour le portage financier du projet. Première ébauche de plan de communication discutée en commission spécialisée du tourisme bleu. Attente de l'APP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement public.
Relance du projet de valorisation de l'offre de pescatourisme				Discussions abouties en Commission liée au tourisme bleu sur la charte pescatourisme et première réflexion sur l'actualisation des outils de promotion du pescatourisme. Attente de l'APP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement public.
Étude d'intérêt sur le potentiel des énergies renouvelables en mer à partir de La Réunion				Validation en Conseil du 13 mars 2024 d'un projet d'étude des compensations sur les investissements maritimes restreignant les zones de pêche de la pêche professionnelle afin de garantir l'intérêt des pêcheurs professionnels dans la privatisation de leurs espaces de travail. Cahier des charges en cours de rédaction pour le lancement de la consultation d'entreprises dès la publication de l'AAP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement public ou auprès du fonds EMR du CNPMM.
Structuration de l'animation littorale dans chacun des ports de l'île ;				Non débuté.
Étude sur les composantes et les variantes de la décarbonation des navires				Etude en cours avec le Cluster maritime. Réflexion sur l'ajout d'un volet relatif aux équipements générateurs de carbone sur les bateaux de pêche, avec la réflexion sur un projet sur l'AMI CMA-CGM en cours sous réserve d'éligibilité par rapport au plancher de projet (750 K€).
Aménagement de boxes et de potences pour les différents points de débarquements non pourvus				Pré-projet en discussions avec le GPMDLR pour l'installation de boxes à destination des palangriers côtiers sur la darse de pêche hauturière. Relance par mail le 26 avril 2024 pour avancer sur le projet. Premières discussions réalisées avec le grand port s'agissant des règles architecturales à respecter (préfabriqué habillé de bois). Préparation du dépôt dans le cadre de l'APP FEAMPA "Investissements portuaires" du Conseil régional.
Installation de conteneur frigorifique de pesée réglementaire				Attente de l'APP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement public.
Réfléchir aux alternatives aux obligations de sécurité incompatibles avec l'exploitations de certains navires de pêche (fabrication d'un radeau innovant minimaliste, ajout de réserves de flottabilité...)				Projet insuffisamment mature pour son dépôt dans le cadre de l'AAP FEAMPA 1.1. Report envisagé à 2025.
Création d'une balise de détection à fréquence des DCP ancrés				Projet validé en Conseil du 14 décembre 2023. Test en cours à partir de balises LoRa de l'IFREMER pour connaître la dynamique dans la colonne d'eau des têtes de DCP ancrés afin de définir l'indice de protection à prévoir et sur le type de balise à retenir. Attente de l'APP FEAMPA pour inscrire ce projet à un financement.
Étude sur le recyclage des déchets de l'exploitation des navires de pêche (cordages, cyalumes, ...)				Premières approches des armements pour déterminer la liste des consommables concernés, leur destination actuelle, leur quantité et les possibilités à entrevoir de recyclage. Projet ReDeX déposé au titre de l'appel à projets 03-2024 de l'objectif spécifique 1.6 de « contribution à la protection et à la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques » du programme pour le FEAMPA de la période 2021-2027.
Réflexion autour du stockage et de la conservation collective des déchets de transformation				
Création en lien avec la chambre de métiers et de l'artisanat d'une filière de valorisation des rostres d'espadon et de marlins				Premières approches des armements pour déterminer les possibilités logistiques et réglementaires de stockage, de transport et de débarquement des rostres.
Appui à la relance d'un projet de création d'un appât artificiel en lien avec l'IRD ;				Projet APPATOR déposé dans le cadre de l'AAP FEAMPA 1.6 innovation le 29/10/2024 pour des tests d'appâts alternatifs pour les différentes filières de la pêche réunionnaise, avec le CITEB comme chef de file.
Etude sur la création d'outils d'ingénierie financière pour accompagner le renouvellement de la flotte de pêche dans les DOM				Projet sélectionné par le FIM. Convention signée. Attente de l'avance pour initier les premières dépenses (consultation d'entreprises).
Création d'un produit touristique d'éco-sensibilisation à l'entretien, à la protection et à la valorisation des activités de pêche à pied dans les rivières de La Réunion				Projet sélectionné par le FIM. Convention en cours de signature. Attente de l'avance pour initier les premières dépenses (consultation d'entreprises) et aussi de premiers échanges en Commission pour finaliser les contours du projet.

Orientation 3 - Elargir le champ d'actions prioritaires à toutes les pêcheries et à tous les élevages			
Collecte de données visant la notification d'une nouvelle aide d'État pour financer les DCP ancrés			
Parvenir à établir un droit d'accès aux pêcheurs de loisirs aux DCP ancrés			Analyse juridique réalisée par un stagiaire pour débroussailler le sujet et adresser des propositions à la DMSOI.
Modification de la réglementation pour garantir une priorité de captures à l'activité professionnelle			
Projet de relance, en accord avec le Conseil régional et en lien avec le CITEB et les différents acteurs économiques, de l'aquaculture marine en synergie avec la pêche			Présentation du projet VIF lors du Conseil du 25 octobre 2023 en partenariat avec le CITEB. Première expérimentation de maintien en cage et dé début d'alimentation d'une cinquantaine de pêche cavale dans les installations du CITEB au Port. Intégration du projet VIF dans le projet d'appâts alternatifs avec le CITEB comme chef de file.
Obtention d'un règlement spécifique aux RUP relatif à l'organisation commune des marchés			Envoi de projets d'amendements pour le rapport d'initiative au Parlement européen. de Madame Izaskun Bilbao Barandica avec une demande d'harmoniser le texte par rapport à l'OCM pour les produits agricoles. Relance des différents sujets à venir auprès des nouveaux Gouvernement, Parlement européen et Commission européenne.
Création d'un règlement spécifique POSEI pêche, en substitution du régime actuel de compensation des surcoûts dépendant du règlement FEAMPA			Contribution à la consultation publique de la Commission européenne sur la PCP et intégration de la demande d'un règlement spécifique comme sur l'agriculture pour compenser les surcoûts d'exploitation.
Défense des capacités des pêcheurs réunionnais à l'échelle du bassin maritime de l'océan Indien			Plusieurs interventions dans de multiples instances et par des courriers au gouvernement pour défendre la durabilité des stocks à l'échelle de l'océan Indien, pour s'opposer à la mise sous quota des pêcheries artisanales, pour lutter contre les effets dévastateurs des techniques de pêche non sélectives.. Organisation à La Réunion des AG de la FPAOI et du CC RUP en présence de représentants nationaux (DGAMPA) et communautaires (DG MARE).
Sensibilisation, professionnalisation et défense du statut de conjointe collaboratrice à la pêche			
Projet Parcours d'adaptabilité préalable à la mer (PAP'mer)			Dépôt dans le cadre du Fonds CAA du CNPMM sous le portage de l'Institut Bleu. Projet retenu par le CNPMM. AMI lancé par le CRPMM pour retenir les navires pour opérer les marées tests. Sélection réalisée des intervenants.
Définition d'un dispositif d'aides en lien avec le nouveau règlement de minimis			Rédaction d'un projet de cadre d'intervention en lien étroit avec le Conseil régional et la DMSOI pour la mise en œuvre du règlement "de minimis" modifié. Sollicitation du Conseil régional pour la mise en œuvre du dispositif pour la sécurité de la pêche artisanale.
Orientation 4 - Adapter l'offre de services à la demande globale des acteurs maritimes			
La poursuite de l'appui technique et de l'ingénierie de projets avec le FEAMPA			Organisation de formations à l'attention des ressortissants avec le Conseil régional, rédaction de lettre d'intentions avant l'opérationnalité du FEAMPA, information donnée sur la liste des pièces à rassembler, montage de demandes de subventions FEAMPA pour les ressortissants..
L'accompagnement de la caisse chômage intempéries et sa réouverture aux pêcheurs retraités maintenant une activité de pêche professionnelle			Sollicitation en cours d'étude auprès du Conseil régional.
La coordination du programme réunionnais de pêche de prévention 2022-2026			En cours de réalisation jusqu'en 2026.
La contribution de la pêche réunionnaise au contrat stratégique de filière assurant les durabilités du métier			Nombreuses interventions du président par courriers et en face à face avec le Gouvernement pour demander à ce que le contrat stratégique de filière au niveau national soit dupliqué en outre-mer. Propositions de fiches-actions transmises au national pour le contrat stratégique de filière. Nouvelles concertations nationales auxquelles le CRPMM participe pour avancer sur le contrat de filière.
Réalisation d'un film institutionnel sur les filières de la pêche réunionnaise			Projet financé par le Fonds CAA du CNPMM. Réalisation terminée. Première projection lors du présent Conseil.
Création d'un agenda institutionnel spécialisé pour la pêche réunionnaise			Dépôt d'une demande de subvention auprès de la DMSOI pour un financement au titre du CCT. Attente de l'accord de financement. Report envisagé pour l'agenda 2026.
L'appui aux intercommunalités pour la dynamisation de la pêche ;			
L'élaboration de diagnostic territorial de l'activité globale de pêche par communes ;			Première ébauche de diagnostic chiffré dans le cadre de l'actualisation du PROEPP du Conseil régional.

L'obtention du statut de centre de formalités des entreprises (CFE) pour les ressortissants du secteur de la pêche ;				
L'organisation de formation délocalisée sur les paperasseries administratives des ressortissants de la pêche réunionnaise (déclaration fiscale, suivi des carrières, recyclage des formations...).				
Orientation 5 - Initier des démarches de coopération avec les pays de la zone océan Indien et les autres RUP				
Révision des échanges avec la fédération de pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) ;				Réintégration du CRPMEM dans la gouvernance de la FPAOI avec le président Zitte en qualité de trésorier. Nombreux échanges via la chargée de mission coopération régionale et communautaire du CRPMEM. Participation aux COMEX et aux ateliers avec des pêcheurs de La Réunion. Rédaction de la nouvelle feuille de route de la FPAOI pour les quatre prochaines années.
Initiation d'une base de données de productions artisanales à l'échelle de l'océan Indien ;				Réflexion interne lancée sur ce projet, avec son inscription à venir sur l'AMI INTERREG VI sur la coopération maritime en partenariat envisagé avec la FPAOI.
Lancement d'une réflexion sur une référence géographique des produits artisans ;				
Coopération et sécurisation des usages et des traditions de la pêche en océan Indien ;				
Contribution aux travaux du CC RUP avant d'obtenir sa refonte organisationnelle ;				
Intégration des problématiques de l'océan Indien aux préoccupations du CC RUP ;				Ajout des sujets liés aux préoccupations en océan Indien dans les différents groupes de travail du CC RUP.
Mission exploratoire de coopération dans le secteur des pêches en océan Indien ;				
Projet de jumelage avec la chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie ;				

Dans le détail, axe par axe, les réalisations sont présentées de la manière suivante sur l'année 2024.

A. Adapter l'exploitation économique à la ressource halieutique et à l'environnement marin

La pêche réunionnaise, de concert avec celle de Mayotte, se devait d'amplifier sa stratégie de gestion durable de la ressource halieutique qu'elle promouvait en océan Indien.

En effet, les armements qui se sont réfugiés opportunément en océan indien après l'effondrement des stocks en Atlantique et en Méditerranée se tourneront assurément demain vers des ressources nouvelles ou régénérées ailleurs quand la flottille réunionnaise, de par sa typologie, n'aura pas d'autres choix que de demeurer dans son bassin maritime.

La gestion durable de la ressource halieutique concerne aussi bien les eaux territoriales avec les outils d'aménagements (récifs artificiels, DCP ancrés, ...) et les études sur les stocks et leurs interactions que les eaux plus au large et lointaines et leurs modes d'exploitation au sein du bassin maritime de l'océan Indien.

En termes d'objectifs, le CRPMEM de La Réunion visait à appuyer l'implication des professionnels de la Réunion dans la prise en compte de la préservation durable de la ressource halieutique dans leur zone économique exclusive ainsi que dans les eaux internationales de l'océan Indien, avec la contribution des professionnels de Mayotte, afin de conserver un avenir au secteur en océan Indien.

Parmi les principaux projets qui ont été menés en 2024, on peut citer :

- **Gestion, entretien et maintenance du parc de DCP ancrés**

À la fin de l'année 2024, le parc de DCP ancrés compte 43 engins opérationnels sur les 50 autorisés au titre de l'AOT de 2024, soit un taux de remplissage jamais atteint sur les 5 dernières années du CRPMEM de La Réunion.

- **EVACIGUA en partenariat avec le CITEB**

Dans les mers tropicales et subtropicales du monde, une [microalgue](#) benthique (*Gambierdiscus toxicus*) porteuse d'une toxine peut être présente dans les zones récifales dégradées et est parfois ingérée par les poissons herbivores qui broutent les algues sur les récifs coralliens.

Ces poissons herbivores sont eux-mêmes mangés par des poissons carnivores et les toxines s'accumulent et augmentent dans les organismes au fur et à mesure de la [chaîne alimentaire](#). En règle

générale, les grands poissons prédateurs qui peuplent les récifs coralliens et plus particulièrement les gros poissons carnivores âgés, situés au bout de la chaîne alimentaire, sont ceux qui présentent le plus de risque de contamination.

La consommation de la chair de ces poissons contaminés par cette toxine appelée ciguatoxine peut provoquer chez l'être humain une [intoxication alimentaire](#) que l'on appelle ciguatera. Les symptômes de la ciguatera sont des troubles gastro-intestinaux, neurologiques voir cardiovasculaires pouvant entraîner la mort chez les personnes fragiles.

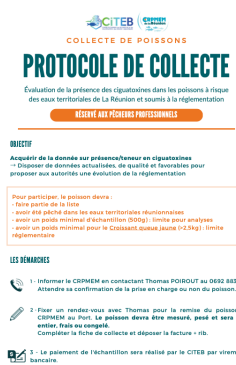
Les poissons porteurs de la ciguatoxine sont en bonne santé physiquement et ne peuvent pas être identifiés par leur apparence ni par l'aspect de leur chair. La ciguatoxine n'a pas de goût et est inodore et elle ne peut pas être détruite par la cuisson, le fumage, la congélation, la mise en conserve, la salaison ou le séchage.

A l'île de La Réunion, l'arrêté préfectoral 3621 du 24 décembre 2009 régit la commercialisation de certaines espèces de poissons marins tropicaux destinés à la consommation humaine et originaires des eaux territoriales de La Réunion et de la zone du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Le projet EVACIGUA pour « Évaluation de la ciguatera » est porté par le CITEB, le CRPME et l'IFREMER et a pour but d'évaluer pendant deux années la présence ou non de ciguatoxines dans certains poissons à risque. Les objectifs de cette étude sont :

- Acquérir des données actualisées sur la présence ou non en ciguatoxine dans les espèces soumises à réglementation et issues des eaux territoriales réunionnaises ;
- Analyser pour les espèces sélectionnées les répartitions tissulaires (chair/foie) dans plusieurs zones de pêche autour de La Réunion ;
- Évaluer l'état de la contamination sur le Mont La Pérouse appelé aussi « banc des 90 milles » ;
- Contribuer à une cartographie du risque ciguatera dans le Sud-Ouest de l'océan Indien ;
- Disposer de données actualisées, de qualité et favorables afin de proposer aux autorités une évolution possible de la réglementation ;

Pour ce projet de recherche, quatre espèces présentant un intérêt commercial ont été sélectionnées en accord avec les pêcheurs professionnels. Il s'agit du grand barracuda ou « békine » (*Sphyrna barracuda*), du croissant queue jaune ou « grand queue » (*Variola louti*), du vivaneau chien rouge ou « carpe rouge » (*Lutjanus bohar*) et des rascasses volantes ou « poissons l'armé » (*Pterois miles* et *Pterois antennata*).




PROTOCOLE DE COLLECTE
Évaluation de la présence des ciguatoxines dans les poissons à risque des eaux territoriales de La Réunion et soumis à la réglementation

RESERVE AUX PÊCHEURS PROFESSIONNELS

OBJETIF
Acquérir de la donnée sur présence/absence en ciguatoxine
- Disposer de données actualisées, de qualité et favorables pour proposer aux autorités une évolution de la réglementation


LES REMARQUES

- 1 - Informer le CRPME en contactant Thomas POIBOUT au 0692 882 531. Attendre sa confirmation de la prise en charge ou non du poisson.
- 2 Filer un rendez-vous avec Thomas pour la remise du poisson au CRPME au Parc. Le poisson devra être nettoyé, pesé et sera livré entier, frais ou congelé. Compléter la fiche de collecte et déposer la facture + RD.
- 3 - Le paiement de l'échantillon sera réalisé par le CITEB par virement bancaire.



ESPÈCES CIBLÉES
Évaluation de la présence des ciguatoxines dans les poissons à risque des eaux territoriales de La Réunion et soumis à la réglementation

Nom scientifique	Nom local	Nom usuel	Code de l'espèce	Poids max (kg)	Longueur max (cm)
VIVANEAU CHEN ROUGE	Lutjanus bohar	Vivaneau Chen rouge Carpe rouge	LJB	15	5
RASCASSE VOLANTE	Pterois miles / Pterois antennata	Poisson volant Békine	LV	30	1
CROISSANT QUEUE JAUNE	Variola louti	Croissant queue Grand queue	VQJ	50	3
GRAND BARRACUDA	Sphyrna barracuda	Barracuda Békine	GB	15	10



FICHE DE COLLECTE
Évaluation de la présence des ciguatoxines dans les poissons à risque des eaux territoriales de La Réunion et soumis à la réglementation

INFORMATIONS DE PÊCHEUR

NOM Pêcheur : _____
Date de la sortie : _____
Port de départ : _____
Zone de pêche : _____
Nom espèce : _____
Code-FAO : _____
Longueur totale : _____
Poids total non éviscéré : _____

Remis au CRPME le : _____

Le CRPME de La Réunion est depuis le début de l'étude en charge d'animer le programme de collecte de ces espèces et de mettre en relation les pêcheurs professionnels artisans et le CITEB qui les rémunère à chaque spécimen déposé dans leur laboratoire.

Certains critères sont à respecter afin de participer au programme de recherche. Les conditions sont que le poisson capturé et ramené au CITEB fasse partie de la liste, qu'il ait été pêché dans les eaux territoriales réunionnaises, qu'il soit livré entier, frais ou congelé et qu'il ait un poids minimal de 2,5 kg pour le croissant queue jaune et de 500 g pour les autres espèces.

Au 28 août 2024, 80 barracudas, 58 croissants queue jaune, 23 rascasses volantes et 4 vivaneaux chien rouge avaient été déposés au CITEB par les pêcheurs professionnels des différents ports de l'île. Les spécimens ont pour la plupart été analysés et disséqués en laboratoire et les premiers résultats devraient être communiqués courant de l'année 2025.

▪ **INCRUST Run (2024-2026)**

A travers le monde et depuis des siècles, les espèces de crustacés marins sont exploitées par les populations locales côtières à des fins alimentaires et commerciales. A l'île de La Réunion, les crustacés marins, et plus particulièrement les langoustes (*Panulirus sp*) et le crabe girafe (*Ranina ranina*), sont traditionnellement pêchés dans les zones lagunaires de faible profondeur et sur la pente externe du récif par les pêcheurs sous-marins de loisirs et par les pêcheurs professionnels.

Ces crustacés sont particulièrement appréciés pour leurs valeurs gustatives et représentent un fort intérêt commercial sur le marché local. Malheureusement, ils subissent une forte pression liée au braconnage, à la pêche illégale et au manque de respect de la réglementation locale. A l'heure actuelle, très peu de données sont disponibles sur ces espèces et aucune étude n'a encore été réalisée sur l'évaluation de l'état des stocks des langoustes, des crabes girafes et des autres crustacés présents autour de l'île.

Dans le but de mieux connaître les populations de crustacés de La Réunion, les habitats associés et de développer des activités de pêche durable et responsable, le CRPME souhaite évaluer l'état de santé et la distribution des peuplements de langoustes, de crabes girafes et des autres crustacés autour de l'île. Le projet « INCRUST RUN » pour inventaire des crustacés de La Réunion souhaite développer trois volets d'études :

- Réaliser des enquêtes de terrain et de l'auto-échantillonnage auprès des pêcheurs professionnels dans les différents ports de l'île afin de connaître les méthodes de pêche utilisées, les zones et périodes de pêche, les quantités capturées par espèces et les tailles/poids des captures ;
- Effectuer un inventaire sous-marin et une cartographie des habitats marins par un bureau d'étude spécialisé en écologie marine afin d'identifier les sites de fréquentation des crustacés, caractériser les types d'habitats rencontrés, estimer l'abondance des espèces présentes ;
- Améliorer les connaissances biologiques actuelles (croissance, périodes de reproduction, génétique des populations) et les déplacements/migrations des espèces par des opérations en mer de capture-marquage-recapture. Tester des techniques de pêche plus écologiques (ex : casiers en bois) et évaluer la capturabilité sur les espèces cibles. Ces opérations de marquage auront lieu à partir des principaux ports de l'île avec la collaboration des pêcheurs professionnels ;

Les objectifs souhaités par le projet INCRUST RUN sont :

- Mieux connaître l'état actuel des stocks et améliorer les connaissances sur la biologie, l'écologie et sur les cycles de vie de ces espèces (croissance, maturité, reproduction, habitats) ;
- Acquérir des données sur la génétique des populations de crustacés dans l'océan Indien (En collaboration avec le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte) ;
- Optimiser les engins de pêche et la sélectivité des captures accessoires avec des matériaux plus écologiques, recyclables ou biodégradables ;
- Acquérir et apporter des données et des éléments scientifiques actualisés en vue d'une amélioration de la réglementation locale sur la pêche professionnelle et de loisirs des crustacés à La Réunion (tailles minimales de captures (TMC), périodes de fermeture de pêche) ;
- Élaborer des mesures de gestion adaptées visant à mieux encadrer et contrôler l'activité de pêche pour une utilisation durable des crustacés ;

- Établir des zones de conservation côtières afin de protéger durablement les populations surpêchées et/ou dégradées ;

Le projet a été validé le 3 août 2024 sur le programme BESTLIFE 2030 qui finance des actions de terrain pour la conservation de la biodiversité et le développement durable dans les régions ultrapériphériques (RUP). Les actions de fin 2024 ont consisté à acquérir le matériel de marquage des crustacés et de sélectionner les pêcheurs professionnels prestataires pour les opérations de pêche expérimentale. Les premiers embarquements sont prévus début 2025 afin de cibler les langoustes et les crabes girafes.

- **Étude sur la dynamique des comportements des poissons pélagiques sur DCP ancrés en partenariat avec l'IFREMER**

Les dispositifs de concentration de poissons (DCP) ancrés sont des aménagements côtiers installés en des points fixes pour les pêcheurs professionnels afin de bénéficier du phénomène d'agrégation des poissons pélagiques migrateurs (thons, dorades coryphène, marlins...). A l'île de La Réunion, les DCP ancrés ont été développés à partir de 1988 par l'IFREMER et ont favorisé le redéploiement de la flottille artisanale vers le proche large, jusqu'à douze milles des côtes.

Cette politique de développement a eu pour conséquences de réduire la pression de pêche sur les espèces démersales côtières et fragiles, de créer de nouvelles zones de pêche plus au large, de réduire le temps de pêche et d'augmenter la rentabilité de l'activité. Ils constituent aujourd'hui un outil vital au maintien et au développement durable de la pêche artisanale puisqu'une grande majorité des navires de la petite pêche côtière ciblent les DCP ancrés comme principale zone d'exploitation.

Afin de mieux connaître les interactions entre les DCP ancrés et les écosystèmes marins, le CRPMEM de La Réunion, avec la participation de ses partenaires (CITEB, IFREMER, IRD), a déposé le projet AFICHÉ pour « Abondance, Fréquentation, Interactions, Connectivité Halieutique et Economie de l'exploitation des espèces pélagiques par la pêche artisanale réunionnaise sur les DCP ancrés »

L'étude souhaite durant trois années améliorer les connaissances sur les populations de poissons migrateurs d'intérêt commercial et vise à déterminer la dynamique des espèces présentes autour des DCP ancrés et également à l'échelle de l'océan Indien. Le projet AFICHÉ est composé de quatre volets répartis entre les partenaires :

Volet 1 « Amélioration des connaissances »

- Comprendre le phénomène et les structures des agrégations ;
- Connaître le comportement, la connectivité, les temps de résidence des populations pélagiques entre les DCP ancrés avec des opérations de marquage des poissons grâce à des balises satellites et acoustiques ;
- Étudier les effets de la saisonnalité sur la fréquentation des populations sous les DCP ancrés ;
- Suivre les déplacements des poissons marqués et améliorer les connaissances sur les routes migratoires et la connectivité des populations pélagiques dans les ZEE de La Réunion et à l'échelle de l'océan Indien ;

Volet 2 « Évaluation des interactions avec les pêcheries »

- Collaborer avec les pêcheurs professionnels côtiers afin de connaître les interactions et les impacts potentiels des pêcheries artisanales sur les populations pélagiques ciblées et rejetées ;
- Connaître les populations de poissons présentes autour des DCP ancrés et analyser les pêcheries associées grâce à l'auto-échantillonnage ;
- Évaluer l'effort de pêche sur les DCP ancrés ;
- Étudier la déprédation sur les prises capturées sous les DCP ancrés ;
- Estimer les abondances des espèces présentes sous les DCP ancrés ;
- Collaborer avec les pêcheurs professionnels palangriers dans les opérations de marquage opportuniste des petits thons et des prises accessoires afin de déterminer la croissance et la mortalité naturelle des individus entre la capture et la recapture ;

Volet 3 : « Élaboration d'indicateurs socio-économique »

- Élaborer un diagnostic socio-économique de l'activité de pêche sur les DCP ancrés dans le but d'évaluer l'intérêt socio-économique du dispositif DCP ancré pour le maintien durable de la petite pêche artisanale et de la pêche palangrière côtière réunionnaise ;

Volet 4 : « Coordination et valorisation »

- Communiquer les résultats aux acteurs locaux de la filière pêche ainsi qu'aux institutions régionales et nationales en charge de la gestion des ressources marines ;
- Acquérir des données complémentaires pour la rédaction de publications scientifiques ;
- Présenter les avancées du projet et les résultats obtenus devant la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI) et lors d'un séminaire devant la Commission européenne à Bruxelles ;

La complémentarité et l'expérience des partenaires dans ce projet permettront d'obtenir les résultats attendus afin de répondre aux attentes de la profession en matière de stratégie de pêche et de développement durable des ressources pélagiques à La Réunion. De manière plus générale, les résultats attendus par ce projet permettront de mettre en évidence l'intérêt du dispositif dans le maintien de la petite pêche artisanale réunionnaise.

Les différents comités de pilotage (COFIL) avec les partenaires ont permis de réaliser l'achat du matériel technique acoustique et satellitaire, ainsi que les bouées sondeurs et hydrophones qui seront installés sur les DCP ancrés. Des discussions avec les pêcheurs professionnels ont permis de sélectionner les 10 DCP ancrés autour de l'île qui seront équipés de matériel scientifique de détection. La phase de terrain avec les premiers marquages des poissons devrait se réaliser courant 2025.

▪ **Projet SAVE TURTLE RUN (2023-2025)**

La pêcherie d'espadon de La Réunion a été certifiée « pêche durable » selon le référentiel du Marine Stewardship Council (MSC) le 29 juillet 2022. Cette organisation non gouvernementale œuvre à l'amélioration des pratiques et des connaissances dans le but de promouvoir une pêche durable, respectueuse des hommes et de l'environnement. Il s'agissait de la première labellisation d'une pêcherie artisanale ultrapériphérique française relevant de la politique commune de la pêche (PCP).

L'obtention de cette certification s'est accompagnée d'engagements forts de la part de la profession pour poursuivre l'amélioration des connaissances et la collecte des données sur les espèces protégées susceptibles de connaître des interactions accidentelles avec les engins de pêche des navires palangriers.

Le projet collaboratif, SAVE TURTLE RUN, porté par l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture (ARIPA) et regroupant des organisations professionnelles et des organismes scientifiques locaux (CRPMEM de La Réunion, O2PC Réunion, CITEB et KELONIA) a bénéficié du Fonds pour la science et la recherche de MSC pour sa mise en œuvre.

Cette étude de deux années vise à mieux comprendre les interactions entre les tortues marines et les engins de pêche des navires palangriers et à identifier les indicateurs prédictifs de la présence de tortues marines dans les zones de pêche des espèces pélagiques cibles constituant le périmètre d'exploitation des palangriers réunionnais.

La finalité de cette étude est de réduire les captures accidentelles de tortues marines et d'améliorer leurs survies après leurs relâches en mer. Dans son déroulement, le projet SAVE TURTLE RUN se décline en quatre volets :

- La formation des pêcheurs à l'identification et à la manipulation des tortues marines et l'équipement des navires palangriers avec des kits d'instruments de sauvegarde permettant l'extraction des hameçons directement en mer ;
- La collecte des données environnementales sur les captures accidentelles des tortues marines ainsi que des informations techniques sur les méthodes de pêche et le montage de lignes ;

- La modélisation de la fréquentation des tortues marines dans les zones d'exploitation des navires palangriers dans l'océan Indien ;
- La diffusion d'un guide de bonnes pratiques à l'attention des usagers de la mer et du grand public pour les sensibiliser aux mesures de préservation et de conservation des espèces en danger d'extinction de l'océan Indien ;

Depuis fin 2023, treize navires palangriers côtiers (mini-longliners) et sept navires palangriers hauturiers (longliners) se sont équipés des kits d'extraction d'hameçons et leurs patrons pêcheurs ont suivi une formation à KELONIA sur l'identification et la manipulation des tortues marines et pour remplir les déclarations nécessaires à l'auto-échantillonnage et à la collecte de données en mer.

Au 29 novembre 2024, 86 tortues avaient été capturées sur les lignes de pêche. Parmi ces individus, 33 ont pu être relâchées vivantes en mer sans hameçons grâce aux kits d'extraction, 4 ont été relâchées vivantes avec l'hameçon, 33 ont pu être ramenées vivantes à terre pour une prise en charge par le centre de soins KELONIA et 16 ont été capturées déjà mortes.

Un guide de bonnes pratiques sur les tortues marines est en cours de réalisation afin d'avoir les numéros d'urgence en cas de capture et de connaître les bons gestes à adopter pour manipuler en sécurité une tortue marine. Une fois finalisé, ce guide sera distribué gratuitement aux pêcheurs professionnels mais également aux autres usagers de la mer.

L'analyse des fiches de collecte des captures et des données environnementales est en cours dans le but de déterminer s'il existe une corrélation entre les zones d'abondance des pélagiques ciblés et la présence des espèces de tortues à protéger. Les résultats escomptés vont aider à conseiller les patrons pêcheurs sur les zones d'exploitation peu enclines à générer des captures accidentelles de tortues.

Les acquisitions scientifiques seront diffusées plus largement au grand public et au niveau de la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI) pour permettre de dupliquer l'approche prédictive et préventive aux autres pêcheries concernées par le risque de captures accidentelles de tortues marines dans le bassin maritime de l'océan Indien.

▪ **Étude d'inventaire des récifs artificiels à La Réunion**

Mené par le bureau d'études Biotope, le projet d'inventaire des récifs artificiels présents sur la nouvelle route du littoral (NRL), en baie de Saint-Paul et en face de La Possession a été mené et a permis de relancer une réflexion sur la gestion et les contrôles de ces récifs artificiels afin de préserver durablement ces environnements du braconnage.

Sur cet axe du programme d'actions, d'autres projets ont été bâtis, présentés aux instances, certains déposés à un financement FEAMPA mais non encore instruit pour débiter leur mise en œuvre.

B. Professionnaliser et structurer les acteurs du tissu économique de la pêche et de l'aquaculture

Les opérateurs de la pêche et de l'aquaculture réunionnaises ont pris conscience que leur développement est conditionné par leur structuration et leur professionnalisation, alors même que leur modèle économique se veut de tout temps individualiste et donc désorganisé.

Pour être compétitif, la pêche et l'aquaculture de La Réunion se devaient d'évoluer vers une organisation collective des opérateurs qui rende efficient leur développement. Les professionnels devaient également tirer profit de la richesse des sites pour orienter leur développement vers la création d'activités économiques et touristiques connexes à la pêche et à l'aquaculture le long de son littoral.

Il s'agissait notamment de poursuivre la professionnalisation des pêcheurs informels, d'initier des études de faisabilité pour la création d'outils collectifs, de repenser le modèle de développement des différentes flottilles et des élevages aquacoles, d'engager les professionnels sur une diversification de leurs activités en lien avec les métiers de demain, de sécuriser les exploitations sur les champs juridiques et administratifs...

Parmi les principaux projets qui ont menés en 2024, on peut citer :

- **Aménagement d'un silo à glace et d'une potence de déchargement à Saint-Pierre**

Le CRPMEM de La Réunion a achevé les travaux visant l'installation d'une machine de production de glace et d'une chambre froide pour son stockage sur le port de Saint-Pierre, financés par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Il a ainsi rendu opérationnel cet équipement prioritaire, essentiel et attendu par l'ensemble des pêcheurs professionnels du premier port de l'île en effectif et en volume de débarque de la pêche artisanale côtière.

La concrétisation de ce projet n'était pourtant pas garantie. En effet, la situation catastrophique de financements et de trésorerie de l'organisation professionnelle au changement de gouvernance intervenu en 2022 a laissé peu de marges de manœuvre, sans compter l'inachèvement des travaux préparatoires à la réalisation des investissements envisagés (maîtrise foncière, accès aux réseaux, ...).

Le CRPMEM a ainsi pu compter sur les services de la mairie de Saint-Pierre pour rebondir à chaque difficulté et systématiquement trouver les meilleures options techniques pour garantir la poursuite de la réalisation de cet outil au profit des professionnels du secteur.

- **Projet de Recyclage des déchets d'exploitation de la pêche professionnelle (ReDeX)**

En 2024, le CRPMEM de La Réunion a rédigé et soumis un dossier de demande d'aide Européenne lors de l'appel à projets du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMPA) au titre de l'objectif spécifique 1.6 « *Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques* ».

Le projet ReDeX (Recyclage des déchets d'exploitation de la pêche professionnelle) a pour objectif de quantifier les gisements de déchets générés par la pêche professionnelle à La Réunion pour les réduire et les recycler, si possible en les valorisant. Il débute par une analyse approfondie des déchets produits par les pêcheurs, incluant la caractérisation et la quantification précises des déchets (type, composition, quantité, etc.).

Ces données serviront de base pour élaborer des solutions techniques de valorisation des déchets. Grâce à une collaboration avec les pêcheurs professionnels, des bennes de tri seront installées dans les ports et des actions de sensibilisation seront mises en place pour encourager le recyclage à la source. Des formations seront également dispensées pour que les pêcheurs soient sensibilisés à l'importance du tri et adoptent des pratiques plus durables.

- **Projet de valorisation de l'offre du pécaturisme**

Le pécaturisme est une opération de transport de passagers effectuée à bord d'un bateau armé à la pêche dans le but de faire découvrir le métier de marin pêcheur et le milieu marin. Cette activité, née dans les années 1990 en Italie, nécessite une relance de sa valorisation, afin d'augmenter le nombre de sorties, et donc de diversifier les revenus des ressortissants du CRPMEM de La Réunion.

En 2024, à la suite de la tenue d'une commission spécialisée le 26 septembre 2024, l'actualisation des supports de communication (flyers, cartes de visite, onglet spécifique sur notre site Internet, etc.) et des supports pédagogiques (guides plastifiés à destination du grand public, goodies, etc.) a été initiée et sera finalisée lors du premier semestre 2025. Par ailleurs, la commande et la diffusion de ces supports de communication est aussi prévue pour courant 2025.

- **Projet de campagne de communication sur l'offre liée au tourisme bleu**

L'objectif de ce projet est de rassembler le pécaturisme et la pêche au gros, deux activités effectuées par nos ressortissants du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de la Réunion, autour de valeurs communes de la pêche professionnelle réunionnaise, afin de construire une campagne de communication commune valorisant le tourisme bleu.

En 2024, la rédaction d'un script pour une promotion télévisée (Réunion 1ère, Antenne Réunion, etc.) a été réalisée. Les premiers entretiens avec les agences de communication réunionnaises ainsi que la procédure de marché adéquate seront effectués lors du premier semestre 2025.

- **Gestion des outils collectifs à disposition de la pêche professionnelle réunionnaise**

Parmi les différents outils collectifs sous la gestion du CRPME de La Réunion, nous retrouvons deux machines à glace sur les ports de Saint-Pierre et de Sainte-Marie, produisant quotidiennement de la glace à disposition des pêcheurs professionnels et des acteurs du premier achat de poissons (GIE, poissonneries, etc.) et trois potences de déchargement, appareils de levage aidant à débarquer les captures de pêche imposantes sur les ports de Saint-Gilles-les-Bains, Saint-Pierre et de la darse de pêche hauturière du Port.

En 2024, les travaux de construction de la chambre froide du port de Saint-Pierre se concluent. Le CRPME de La Réunion opéra le recrutement des deux prestataires distributeurs de glace, à l'installation dans les locaux (agencement des salles, outillage, EPI, logistique de la procédure de distribution, sécurité, etc.) ainsi qu'à l'ouverture de la machine à glace. De plus, des interventions ponctuelles réalisées par des techniciens frigoristes ont été effectuées ainsi que des réunions d'informations, que ce soit avec les pêcheurs professionnels ou bien la capitainerie du port de Saint-Pierre. La machine à glace de Sainte-Marie étant déjà opérationnelle, seules quelques interventions sur les silos à glace ainsi que des réunions d'informations avec les pêcheurs professionnels de Sainte-Marie ont été effectuées.

Concernant les potences de déchargement, le CRPME de La Réunion a fait construire et poser un coffret en inox pour chacune d'entre elles, afin de protéger la télécommande de contrôle ainsi que l'accès aux interrupteurs. Lors de cette année, le CRPME de La Réunion n'a géré que la logistique concernant les interventions mineures sur les potences ainsi que les visites générales périodiques (VGP), obligatoires et décisives concernant la mise à l'arrêt des machines ou non.

Le CRPME de La Réunion a prévu lors du premier semestre de 2025 d'instaurer un droit d'accès à ces potences, via une clé brevetée permettant d'ouvrir un cadenas, afin de financer la maintenance de ces outils, sujets à divers problèmes dû à leur exposition au soleil, au vent, au sel, etc.

Enfin, le CRPME de La Réunion a rédigé et s'apprête à soumettre en 2025 différents dossiers de demande d'aide Européenne à la parution de l'appel à projets du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMPA) au titre de l'objectif spécifique 1.1 « *Investissements dans les ports de pêche* », concernant l'installation d'une potence de déchargement dans les ports de Sainte-Marie, de la Pointe des Galets et de Saint-Leu, de deux poulies de levage dans le port de Sainte-Rose, de trois machines à glace sur les ports de Saint-Leu, Saint-Gilles et de la Pointe des Galets et enfin de boxes d'aménagement et de stockage de matériel pour les ressortissants du CRPME de La Réunion effectuant de la pêche palangrière côtière, ou mini longline.

Côté quantitatif, ce sont plus de 200 rendez-vous avec des pêcheurs professionnels qui ont été tenus, sur des thématiques variées telles que les titres URSSAF et ENIM, la réalisation de permis d'armement, l'ouverture et la gestion des portails du marin et de l'armateur, la demande de rendez-vous avance le médecin des gens de mer, l'appui à la demande des aides aux carburants liés suite à l'envahissement de l'Ukraine, les résolutions fiscales liées à la cotisation foncière des entreprises,...

Les autres projets, comme pour le premier axe, se sont heurtés à l'inopérationalité du FEAMPA, d'une part, ou à des difficultés administratives (RGPD notamment). C'est notamment le cas du projet de création d'une marque collective pour la valorisation du pélagique de la côte transféré à l'interprofession ARIPA au titre de la valorisation des produits ; de l'étude de faisabilité visant la création d'un centre de gestion ; de la création d'outils de communication ; de l'étude d'opportunité pour la création d'une coopérative d'avitaillement ; de l'étude de recensement des marins qualifiés à La Réunion en partenariat avec OCAPIAT ; de la création d'une bourse d'emploi maritime (offre/demande) pour servir les armateurs à la pêche... Tous ces projets ont été reportés dans le programme d'actions 2025 du CRPME de La Réunion parce que considérés comme stratégiques à l'échelle du secteur.

C. Élargir le champ d'actions prioritaires à toutes les pêcheries et à tous les élevages

La pêche et l'aquaculture de La Réunion se devaient en permanence de s'adapter au cadre communautaire, d'une part, et à l'encadrement national pour assurer la durabilité de ce secteur en outre-mer.

Les démarches du CRPMEM devaient donc se poursuivre sur les différentes négociations à venir, sur la réforme de la politique commune de la pêche (PCP), sur les modalités de mise en œuvre du Fonds européen pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA), sur les dispositifs de financements publics au renouvellement de la flotte de pêche ou les appels à propositions nationaux ou communautaires afin qu'il prenne en considération nos territoires ultramarins, sur la régionalisation à l'échelle du bassin maritimes des orientations de gestion des ressources halieutiques, ...

Il s'agissait en particulier de poursuivre les actions visant à faire reconnaître la singularité du secteur de la pêche à la Réunion, dont les potentialités de développement sont avérées. Elles se traduisent par la participation du CRPMEM aux différentes plates-formes de réflexions nationales, communautaires et internationales sur l'organisation des professionnels, sur les questions de préservation durable de la ressource (CTOI), sur les enjeux d'une politique régionale de façade maritime, sur la cohabitation des métiers et des intérêts ...

Parmi les projets menés en 2024, on peut citer les nombreuses démarches de lobbying réalisées pour faire accepter les singularités de la pêche réunionnaise, les faire prendre en compte au niveau de la réglementation européenne et les intégrer aux réformes structurelles à venir.

Le CRPMEM de La Réunion a été très actif en 2024 pour la défense des capacités de pêche des pêcheurs réunionnais à l'échelle du bassin maritime de l'océan Indien, notamment s'agissant de la mise en place de quotas sur le thon Albacore et surtout le thon patudo, ce qui a permis un transfert de tonnages depuis Orthongel et les armements espagnols pour permettre à la pêche réunionnaise de continuer à cibler le patudo jusqu'au 31 décembre 2024.

D. Adapter l'offre de services à la demande globale des acteurs maritimes

Le CRPMEM se devait d'appuyer l'accroissement de la compétitivité de la pêche et de l'aquaculture de La Réunion, dont les conditions structurelles d'éloignement, d'insularité ou de voisinage fragilisent les opérateurs.

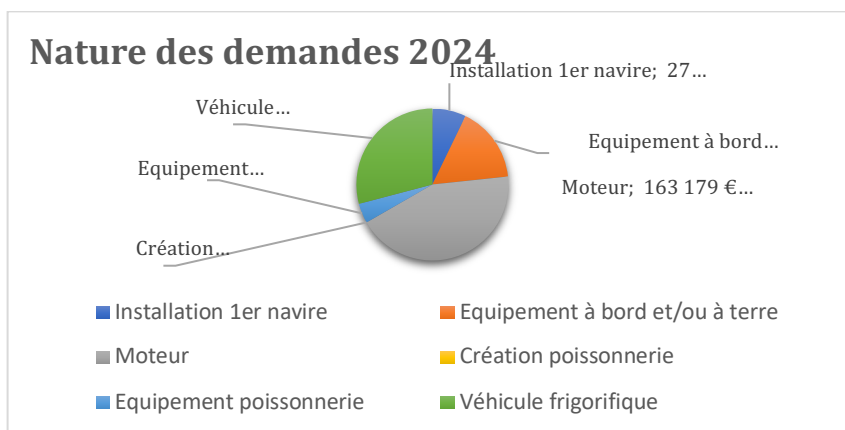
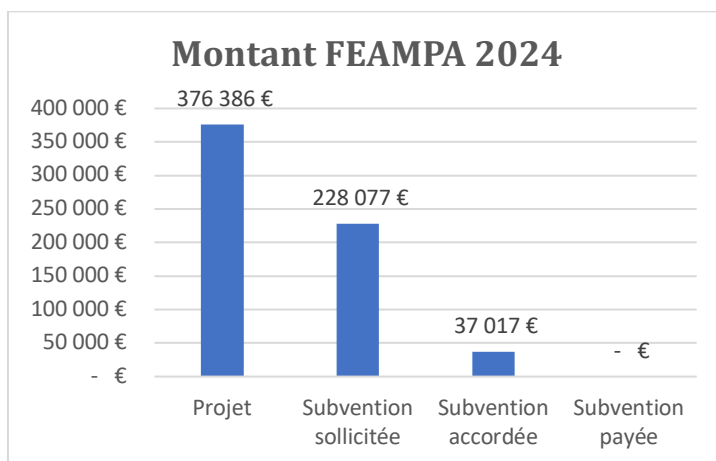
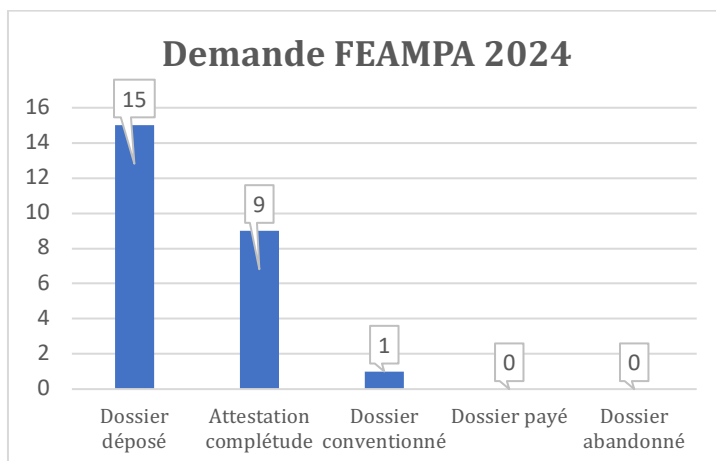
Il s'agissait notamment d'apporter un soutien administratif et technique aux initiatives des professionnels de la pêche réunionnaise.

Il s'agissait aussi de compléter les ressources propres du CRPMEM avec le tarissement des financements publics et les resserrements des conditions d'accompagnement des structures professionnelles.

Pour ce faire, les actions du CRPMEM ont porté sur la circulation de l'information aux professionnels sur les dispositifs d'appui au secteur, de l'accompagnement à la professionnalisation et à la consolidation des entreprises (encadrement réglementaire des activités, mise en place d'une comptabilité d'entreprises de petite pêche côtière, assistance au développement des GIE de proximité pour la commercialisation des produits, appui à la diversification, aide à la digitalisation des portails, montage des dossiers d'aides FEAMPA, parcours de validation des acquis, réponse aux appels d'offre des études scientifiques, ...), de pilotage d'initiatives collectives, de relance des démarches de valorisation...

Parmi les principales actions réalisées sur 2024, on peut citer :

- **L'appui technique et l'ingénierie de projets avec le FEAMPA (15 dossiers montés représentant 376 386 euros de dépenses) ;**



L'ensemble des dossiers réalisés par le CRPMEM pour le compte de ses ressortissants représente un montant de frais d'ingénierie de 23500,00 euros, conditionnés à l'instruction puis au conventionnement des demandes.

S'agissant des anciens dossiers constitués les années précédentes, 5 dossiers datant de 2023 ont été conventionnés de 2023, 1 seul conventionné pour 2024. Le délai moyen de conventionnement est ainsi de plus de 466 jours !!

S'agissant des paiements, seuls 2 dossiers constitués par le CRPMEM de La Réunion en 2023 ont été payés, ce qui représente un délai moyen de paiement de 684 jours !!!

D'autres appuis sont intervenus, s'agissant du montage des dossiers (25) d'aides au carburant, de la préparation de demande (7) de PME et du soutien administratif et juridique, notamment vis-à-vis des GIE de vente (3).

- **La coordination du programme de pêche de prévention 2022-2026 ;**

Le PR2P 2022-2026 se réalise sous la coordination du CRPMEM de La Réunion, lequel peut se réjouir de l'absence d'attaque depuis maintenant 5 années avec le déploiement des engins de pêche aux abords des zones de pratiques des activités nautiques.

Le Centre Sécurité Requin (CSR) est le principal gestionnaire du risque requin sur l'île de La Réunion et de toutes les actions visant à le réduire. Parmi les différentes actions, a été mis en place un programme réunionnais de pêche préventive de requins (PR2P), où le CSR commande chaque mois au CRPMEM de La Réunion un nombre défini d'opérations de pêche pour les différentes zones de pêche. Ces actions de pêche ciblent principalement deux espèces de requins incriminées dans toutes les attaques du XXI^{ème} siècle à La Réunion : le requin tigre (*Galeocerdo cuvier*) et le requin bouledogue (*Carcharhinus leucas*).

Le CRPMEM coordonne ensuite avec ses ressortissants les opérations de pêche à réaliser et assure le suivi des opérations en relation étroite avec le CSR. De manière générale, le CRPMEM assure l'approvisionnement hebdomadaire en appâts et en matériel de pêche, ainsi que toute la logistique qui va avec. Ponctuellement, certains incidents nécessitent une attention plus particulière.

En 2024, le CSR a organisé une session de formation sur le bien-être animal, au cours de laquelle la majorité des pêcheurs professionnels du PR2P ainsi que le chargé de projet du CRPMEM de La Réunion ont participé.

Sur cet axe du programme d'actions, les autres projets ont été reportés dans le programme d'actions 2025 du CRPMEM de La Réunion parce que considérés comme stratégiques à l'échelle du secteur.

E. Initier des démarches de coopération avec les pays de la zone océan Indien et les autres RUP

Partageant l'exploitation des mêmes eaux, ciblant les mêmes espèces qui s'écoulent sur les mêmes marchés, la pêche réunionnaise devait pouvoir se doter des outils de production adaptés techniquement et économiquement à l'exploitation de son bassin maritime. Elle devait aussi composer avec son environnement régional pour sauvegarder la durabilité de ses activités.

Sur cet axe du programme d'actions, les actions de coopération régionale du CRPMEM de La Réunion sont essentiellement orientées vers les pays de l'Indianocéanie : l'union des Comores, Madagascar, Maurice (dont Rodrigues) et les Seychelles.

La Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI), qui réunit une grande partie des pêcheurs artisans de cette région, est la plateforme principale avec laquelle ces actions sont réalisées.

En parallèle, des discussions bilatérales, notamment avec les Comores et Madagascar ont été initiées, notamment sur la question des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ancrés.

Dernièrement, le Mozambique a également manifesté un intérêt auprès du CRPMEM pour cette même thématique pour laquelle ils recherchent une expertise internationale.

Parmi les projets et les actions menés sur 2024, on peut citer :

- **Projet de plaidoyer pour la Pêche Artisanale Durable en Océan Indien (PADOI)**

Le projet de plaidoyer pour la pêche artisanale durable en océan Indien (PADOI) s'inscrit comme une initiative visant à promouvoir la durabilité de la pêche artisanale dans la région de l'océan Indien. En partenariat avec la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI), ce projet se déploie

autour d'objectifs clés qui convergent vers l'amélioration des pratiques et des conditions socio-économiques des pêcheurs artisans ainsi que la gestion des ressources marines.

Le projet, dont la mise en œuvre a débuté en novembre 2022, s'est attaché dans un premier temps, à renforcer les capacités institutionnelles de la FPAOI et à l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour la période 2024-2029. Le projet PADOI entreprend également un état des lieux approfondi de la pêche artisanale dans la région. Cela inclut la définition consensuelle de la pêche artisanale, la collecte de données socio-économiques et le recensement des rites et traditions liés à cette activité.

En 2024, le CRPMEM de La Réunion a conclu les dernières phases du projet PADOI et a rédigé et soumis tous les livrables demandés, à savoir la mise à jour des statuts et du règlement intérieur de la FPAOI ainsi qu'un rapport sur l'état des lieux socio-économique de la pêche artisanale en océan Indien. L'état des lieux de la pêche artisanale en océan Indien a pu être dressé grâce aux multiples réunions en visioconférence du groupe de travail créé en 2023, composé de représentants de chacun des pays représentés au sein de la FPAOI. Lors de ces sessions collectives de travail, une définition commune de la pêche artisanale en océan Indien a été validée et les collectes de données socio-économiques ont pu être diffusées et commentées par les différents représentants des pays membres de la FPAOI.

- **Contribution aux travaux du CC RUP avant d'obtenir sa refonte organisationnelle ;**

Au niveau de l'Union européenne, notre principale coopération se fait au travers du Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CC RUP).

Le CCRUP vise à recommander des mesures de bonne gestion des ressources halieutiques, permettant le meilleur compromis entre le maintien ou le rétablissement des limites de sécurité des ressources maritimes, en tenant également compte des aspects socio-économiques de la pêche et des communautés de pêcheurs des régions ultra-périphériques.

L'objectif principal du CCRUP est d'informer la Commission Européenne et les États Membres concernés, sur les problèmes, les difficultés et les bonnes pratiques liées à la gestion et la conservation des ressources halieutiques, dans notre zone géographique de compétences et de proposer des solutions pour surmonter ces problèmes, éviter et résoudre d'éventuels conflits de coexistence entre les utilisateurs des eaux communautaires dans les régions ultrapériphériques, que ce soit par des pêcheurs ou des tiers.

Ce conseil consultatif agit conformément aux principes de bonne gouvernance, en tenant compte des spécificités régionales, à travers une approche régionalisée, une implication appropriée des parties intéressées et aussi avec les autres conseils consultatifs des pêches.

Le CRPMEM de La Réunion est membre du CCRUP (et participe ainsi à son assemblée générale), de son comité exécutif et de deux groupes de travail : l'un sur les pélagiques et l'autre sur les démersaux et benthiques.

Il participe également en tant qu'observateur aux travaux des groupes de travail sur la pêche INN et sur l'aquaculture.

L'assemblée générale 2024 a permis de faire de nouveau connaître les réalités de la pêche ultramarine et les spécificités de nos territoires.

9 COMMUNICATION ET RÉSEAUX

En 2024, la page Facebook du CRPMEM de La Réunion compte 176 followers, 19496 visites pour 124 publications.










Tous les contenus

1 jan 2024 – 31 jan 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
INFOS – La président Gérard Zitte invite les pêcheu... Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	17 jan 2024	764	3	0	3
AIDE CARBURANT – La phase 5 de l'aide carburant ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages ...	18 jan 2024	225	0	0	0
Soutenons la pêche française ! Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages ...	24 jan 2024	216	2	0	0
COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Pour la première fois dep... Photo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	24 jan 2024	605	8	15	1
CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Chers adhérents... Photo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	31 jan 2024	276	2	0	0
1 fév 2024 – 29 fév 2024					
FORMATION – Le CRPMEM a formé ses équipes à l'... Photo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	8 fév 2024	563	16	2	0
RENCONTRE – Le jeudi 8 février, le CRPMEM a parti... Photo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	12 fév 2024	887	3	0	4
NOUT' ENGAGEMENT – Après plusieurs mois de tr... Photo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	15 fév 2024	593	20	0	1
COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Le programme de collect... Photo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	15 fév 2024	443	7	0	2
SAVE TURTLE RUN – Merci à Kélonia d'avoir formé l... Vidéo - Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	16 fév 2024	217	1	0	0







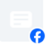



Tous les contenus

1 fév 2024 – 29 fév 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – La campagne d'échantillo... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 16 fév 2024	372	1	0	0
 NOUT ENGAGEMENT – Le renouvellement de la flo... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 21 fév 2024	449	15	2	0
 NOUT' PROJET – Réunion importante de concertati... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 23 fév 2024	287	10	7	0
 NOUT' ENGAGEMENT – Sollicité par le président d... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 23 fév 2024	321	5	0	0
 NOUT' ENGAGEMENT – Grand matin bonèr moïn lk... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 26 fév 2024	811	29	1	1
 NOUT' ENGAGEMENT – À Paris, dans le cadre de la... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 26 fév 2024	267	3	1	0
 NOUT' PARTNÈR – Le SIA donne aussi l'opportunitè... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 27 fév 2024	396	4	0	0
 NOUT' MÉSAZ – Tour à tour, auprès des différents ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 28 fév 2024	335	2	0	0
 CACPP – Oyé oyé les inscriptions à la formation Cer... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 29 fév 2024	551	4	3	0











Tous les contenus

1 mar 2024 – 31 mar 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
 PECH' CAPUCIN – Afin d'évaluer l'état des stocks d... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 1 mar 2024	3,7 K	10	13	4
 NOUT' DÉTERMINATION – Toutes les occasions son... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 1 mar 2024	322	3	0	0
 NOUT' ENGAGEMENT – Grosse journée du préside... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 4 mar 2024	323	10	2	0
 / \ INFOS – Nous vous informons que le Comité de... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 12 mar 2024	552	4	1	0
 NOUT' INSTANS – Ce mercredi 13 mars s'est tenu l... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 13 mar 2024	455	7	0	0
 NOUT' PARTNÈR – Le CRPMEM a accueilli ce lundi ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 18 mar 2024	398	4	1	0
 CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – La Caisse chô... Texte · Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	Booster 20 mar 2024	563	1	0	0
 CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Chers adhérents... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 21 mar 2024	350	1	0	1
 ANNONCE – Armateur de pêche palangrière côtier... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 21 mar 2024	2,5 K	0	0	4
 NOUT' VEILLE – À l'initiative de la Présidente de Ré... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 21 mar 2024	390	3	0	0

Tous les contenus

1 mar 2024 - 31 mar 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
 NOU' ENGAGEMENT – Week-end ou pas, le CRP... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 23 mar 2024	685	25	7	1
 Cette publication n'a pas de texte Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 25 mar 2024	2 K	20	9	16
 NOU' PROJET – La salle du Conseil municipal de la... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 26 mar 2024	281	5	0	0
 NOU' ENGAGEMENT – Pêcheurs de Saint-Pierre, l... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 26 mar 2024	321	14	0	0
 CACPP – Aujourd'hui se sont tenues deux réunions ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 27 mar 2024	583	7	0	1
 NOU' ENGAGEMENT – Pêcheurs de Saint-Pierre, l... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 26 mar 2024	321	14	0	0
 CACPP – Aujourd'hui se sont tenues deux réunions ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 27 mar 2024	583	7	0	1
 LA PRESS' – Nout premié victoir' ! La Commission e... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 27 mar 2024	407	13	5	0
 NOU' PARTNÈR – La semaine dernière, le CRPME... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 29 mar 2024	803	9	0	3
 Toute l'équipe du CRPMEM vous souhaite de passe... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 31 mar 2024	414	7	0	0

Tous les contenus

1 avr 2024 - 30 avr 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
 /!\ INFOS – À partir de ce jour, mardi 02 avril 2024, ... Texte · Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	Booster 2 avr 2024	480	2	0	1
 FORMATION – Une formation à l'utilisation du logi... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 3 avr 2024	591	4	0	2
 SCIENTIFIK' – Les pêcheries palangrières pélagique... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 4 avr 2024	488	11	1	1
 /!\ CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES 2023 – Chers a... Texte · Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	Booster 8 avr 2024	439	0	0	1
 Il est toujours possible de s'inscrire à la ... Photo · Comité Régional des Pêches ...	Créer une publicité 10 avr 2024	372	3	2	0
 SCIENTIFIK' – Le CRPMEM de La Réunion collabore ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 15 avr 2024	816	22	3	1
 COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Le saviez-vous ? Le projet... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 16 avr 2024	346	1	0	0
 NOU' SEMAINE – Pas encore finie, mais déjà bien ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 25 avr 2024	852	31	0	5
 NOU' L'ENJEU – Rencontre fructueuse ce matin à... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 27 avr 2024	445	7	0	0
 NOU' PERSEVERANZ Aussitôt décoffrés, nos mou... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	Booster 29 avr 2024	547	14	0	2

Tous les contenus

1 mai 2024 – 31 mai 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
ALON ANSANMI – 18 mai 2022 - 18 mai 2024 Après... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	17 mai 2024	310	2	0	0
Cette publication n'a pas de texte Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	26 mai 2024	340	1	2	0
ANNONCE – Bateau professionnel toujours en vent... Texte · Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	29 mai 2024	524	4	0	0
1 juin 2024 – 30 juin 2024					
NOUT' INSTANS – Le Conseil budgétaire du CRPM... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	7 juin 2024	397	11	0	1
/\ AIDE CARBURANT – PHASE DE RATTRAPAGE ! L... Texte · Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	7 juin 2024	323	0	0	0
CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Chers adhérents... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	11 juin 2024	343	2	0	0
Le Comité régional des pêches sera présent à la 10... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	14 juin 2024	1,1 K	6	0	1
Cette publication n'a pas de texte Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	16 juin 2024	331	8	1	0
Et si vous avez raté notre super stand de la Journé... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	17 juin 2024	331	2	0	0
ANNONCE – Armateur à la recherche d'un capitain... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	21 juin 2024	1,5 K	9	3	8

Tous les contenus

1 juil 2024 – 31 juil 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – L'ARRIVÉ LI ! Prè... Texte · Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	1 juil 2024	605	3	0	3
Bon' fêt zot toute ! FR Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	14 juil 2024	273	4	0	0
AIDE CARBURANT – La phase 6 est officiellement o... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages ...	15 juil 2024	258	0	0	0
En ce mois de juillet, le Comité des pêches accueill... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	16 juil 2024	537	16	1	0
NOUT' ENGAGEMENT – Nous y sommes ! Après le ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	17 juil 2024	389	10	0	1
NOUT' PROJET – Après des semaines d'organisatio... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	18 juil 2024	592	12	0	3
TRAVAUX EN COURS 🚧 Le CRPMEM se refait ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	19 juil 2024	389	2	0	1
ANNONCE – Matelot à la recherche d'un armateur ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	22 juil 2024	268	0	0	1
NOUT' ENGAGEMENT – Déplacement des lests dep... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	23 juil 2024	403	7	0	1
CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Rapport d'activi... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	23 juil 2024	435	7	1	1

Tous les contenus

1 août 2024 – 31 août 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
Coming soon	13 août 2024	537	12	0	0
AIDE CARBURANT – Paru au Journal Officiel le 9 août 2024	14 août 2024	324	1	1	1
ÉVÈNEMENT – Demain 15 août, a lieu la fête de l'as...	14 août 2024	527	10	0	4
ANNONCE – Armateur à la recherche d'un capitain...	19 août 2024	727	3	0	2
NOUT PARTNÈR – Cet après-midi, c'était réunion d...	20 août 2024	355	9	0	1
NOUT SERVICE – En fin d'après-midi, réunion de tr...	21 août 2024	430	7	0	1
COLLECTE RÉMUNÉRÉE – Chers professionnels, no...	22 août 2024	792	6	9	6
RENCONTRE – Ce matin, le président Zitte a eu le p...	23 août 2024	932	5	0	3
AIDE CARBURANT – /\ Dernier rappel pour la phas...	26 août 2024	241	0	0	1
SCIENTIFIK – Ce matin, s'est tenu une réunion avec...	28 août 2024	464	11	1	1

Tous les contenus

1 sep 2024 – 30 sep 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
INFOS – Fabrice LOHER est le nouveau ministre dél...	21 sep 2024	360	0	2	0
ANNONCE – Armateur à la pêche recherche un cap...	23 sep 2024	635	0	0	4
NOUT PARTNÈR – Le CRPMEM de La Réunion parti...	24 sep 2024	283	2	0	1
RENCONTRE – Le président Zitte est allé ce matin à...	27 sep 2024	436	3	1	0

1 oct 2024 – 31 oct 2024

NOUT PROJET – Dernière acquisition du CRPMEM ...	1 oct 2024	520	12	0	1
NOUT INSTANS – Le Bureau du CRPMEM de La Ré...	4 oct 2024	425	5	3	1
QUESTIONNAIRE – Le service RSM du CROSS SOI e...	4 oct 2024	321	1	0	2
NOUT PRÉZIDEN – Joyeux anniversaire Président Z...	5 oct 2024	651	16	7	0
NOUT LOBBYING – Début de semaine bruxellois p...	15 oct 2024	604	6	0	2
NOUT KOZÉ – La prise de parole du président Zitte ...	15 oct 2024	431	14	1	1

Tous les contenus

1 sep 2024 - 30 sep 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
NOUT' ENGAGEMENT – Et 1, et 2, et 3 DCP ancrés ... Photo · Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	3 sep 2024	702	32	3	2
NOUT' ENGAGEMENT – Et de quatre ! Le DCP ancr...	4 sep 2024	958	31	5	3
COM' SPÉ – Hier après-midi, la Commission spécial...	6 sep 2024	372	6	2	0
NOUT' ENGAGEMENT – Et 1, et 2, et 3 DCP ancrés ...	10 sep 2024	1 K	29	1	5
NOUT' ENGAGEMENT – 10 DCP ancrés reposés sur ...	11 sep 2024	806	33	4	2
CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Chers adhérents...	11 sep 2024	299	2	0	1
NOUT' ENGAGEMENT – Comme annoncé hier, voic...	12 sep 2024	564	15	0	3
NOUT' MÉSAZ – La préfecture accueillait ce matin l...	13 sep 2024	309	4	1	0
NOUT' MÉSAZ – Le CRPMEM de La Réunion partici...	16 sep 2024	342	2	0	0
NOUT' PROJET – Le CRPMEM de La Réunion est pa...	18 sep 2024	424	6	0	0

Tous les contenus

1 oct 2024 - 31 oct 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
ANNONCE – Armateur à la pêche reche... Photo · Comité Régional des Pêches ...	17 oct 2024	417	2	0	0
ANNONCE – Ce vendredi 25 octobre 2024 à partir ...	23 oct 2024	711	4	0	5
1 nov 2024 - 30 nov 2024					
NOUT' INSTANS – Jeudi 31 octobre dernier, les élu...	4 nov 2024	481	5	0	2
NOU DÉMAYE – Le CRPMEM de La Réunion vient d...	5 nov 2024	852	22	2	6
ANNONCE – Retrouvez les annonces de deux mate...	5 nov 2024	403	2	0	0
Dans le maritime, il est aussi important de prévenir ...	6 nov 2024	306	3	0	1
PÈSKAVAL – Après des acquisitions récentes sur la ...	8 nov 2024	338	6	1	1
ANNONCE – Un matelot de plus pour cette semain...	8 nov 2024	726	2	0	6
CAISSE CHÔMAGE INTEMPÉRIES – Chers adhérents...	18 nov 2024	398	1	0	5
PÈSKAVAL – APPEL À POISSONS Part...	19 nov 2024	647	8	0	16

Tous les contenus

1 nov 2024 - 30 nov 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
NOUT' PÊCHEURS À PIED – Une quarantaine de pr... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	20 nov 2024	362	5	0	1
ÉVÈNEMENT – Aujourd'hui, c'est la Journée Mond... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	21 nov 2024	931	16	2	8
Pour consulter l'appel à manifestation d'intérêt (A... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	22 nov 2024	478	4	0	8
Venez vous régaler ce samedi 30 novembre au Squ... Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages ...	28 nov 2024	225	0	0	0

1 déc 2024 - 31 déc 2024

Encore quelques jours pour envoyer vot... Comité Régional des Pêches ...	2 déc 2024	246	0	0	0
NOUT' PERSÉVÉRANS – Très longue journée de lob... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	5 déc 2024	343	10	0	0
NOUT' PARTNÈR – Les assistant(e)s sociaux de La R... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	5 déc 2024	365	5	0	1
NOUT' INSTANS – Dernier Conseil de l'année 2024 ... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	13 déc 2024	352	3	0	0
NOUT' JEUNESS' – Cette semaine, de nouveau, une... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	14 déc 2024	296	9	0	0
/!\ INFORMATION IMPORTANTE – La campagne de... Comité Régional des Pêches Maritimes et d...	18 déc 2024	355	1	0	0

Tous les contenus

1 déc 2024 - 31 déc 2024

Titre	Date de publication	Couverture	Mentions J'aime et...	Commentaires	Partages
Pour consulter l'appel à manifestation d'intérêt (A... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	18 déc 2024	357	1	0	2
NOUT' ENGAGEMENT – Nouvelle sortie ce matin p... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	19 déc 2024	638	24	1	3
OYÉ OYÉ ! Veuillez noter que le CRPMEM sera exce... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	19 déc 2024	298	1	0	0
Zordi nou fèt nout libéré ! En mémwar nout zansèt... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	20 déc 2024	244	3	0	0
Nou swèt à zot in joyeux Noël zot toute ! 🎄 🎁 🎅 ... Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	25 déc 2024	240	3	2	0
Votre vidéo Comité Régional des Pêches Maritimes et ...	31 déc 2024	9,8 K	42	0	10
Publication : « » Publicité	31 déc 2024	8,9 K	--	--	--

En 2024, le CRPMEM a réalisé avec l'accompagnement financier de la convention d'appui solidaire des panneaux, kakemonos et supports de valorisation de l'ensemble des filières de la pêche réunionnaise.



En 2024, le CRPMEM de La Réunion a réalisé sous financement du Fonds CAA du CNPMEM un film promotionnel de ses filières.



En 2024, le CRPMEM de La Réunion a élaboré plusieurs logos pour ses propres projets ou ceux de ses partenaires auxquels il était associé :

pap' mer



IN CRUST' RUN



En 2024, le CRPMEM de La Réunion a aussi dans le cadre de ses actions locales réalisé un support de communication pour l'agenda de l'EAM et le Festival de l'Océan.







Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de La Réunion est l'organisation professionnelle de représentation de toutes les professions du secteur de la pêche et des élevages marins.

Nous sommes le lien qui unit tous les acteurs de la mer, des pêcheurs aux décideurs, pour défendre vos intérêts et promouvoir une pêche durable et prospère. En tant que professionnel de la pêche, vous n'êtes jamais seul. Le CRPMEM vous accompagne à chaque étape de votre carrière, de la formation à la commercialisation.

pêche artisanale côtière



pêche palangrière côtière



pêche palangrière hauturière



pêche australe



pêche à pied



📍 47 rue Evariste de Parry 97420 Le Port

☎ 02 62 42 23 75

✉ contact@crpmem.re

🌐 www.crpmem.re

📘 Crpmem Réunion




Pour la première fois en 2024, le CRPMEM de La Réunion a adressé des cartes de vœux à ses partenaires, autorités, élus... ainsi qu'une carte digitale d'anniversaire à ses ressortissants.



Plusieurs autres documents, comme les plaquettes pour le CACPP, la procédure de distribution de glace sur le port de Saint-Pierre, le tutoriel de déclarations d'activités, les fiches techniques SaveTurtleRun, ... ont également été élaborés et servent régulièrement à la communication institutionnelle du CRPME de La Réunion.

CACPP

Certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche



La formation

Le CACPP est un brevet polyvalent permettant à son titulaire d'exercer au commandement d'un bateau de moins de 9 mètres, armé à la petite pêche en 4ème ou 3ème catégorie de navigation avec une puissance maximale de 160 KW.

Les critères de sélection

- Formation ouverte à tout public (demandeur d'emploi, salarié...)
- Avoir 18 ans minimum
- Justifier d'un niveau équivalent au niveau V → de type CAP ou BEP ou relevé de notes
- Attestation de natation (plongée + 50m nage)
- Dossier de candidature dûment rempli et signé

Les objectifs

Les compétences à acquérir lors de cette formation :

- Naviguer, manoeuvrer et entretenir son navire
- Commander et exercer son métier en toute sécurité
- Assurer la sécurité de son équipage en ayant connaissance de son environnement et de la réglementation en vigueur
- Commander sa petite entreprise de pêche

Les débouchés

Patron-pêcheur à bord d'un navire de petite pêche ou matériel en grande pêche

Capitaine, 2nd capitaine, officier chef de quart passerelle, chef mécanicien(ne) sur navire de -9m

Accès à la formation Capitaine 200

DURÉE
236 heures
+ 2630 d'examens
107h de formation
40h de pratique
99h de formations spécifiques

COÛT
3 670,00 €

Possibilité d'être financé par CPF, personnel, FSE (place limitée), FranceTravail, entreprise

SÉLECTION
16 candidats

Le programme

Matières	Cours	Pratique
Module P1-0 Navigation au niveau de direction		
Navigation	20h	8h
Météorologie	4h	-
Règle de barre, balisage, signaux	12h	-
Manoeuvre (portuaire et navigation)	4h	8h
Total module P1-0	56h	
Module P3-0 Entretien et réparation au niveau de direction		
Entretien et réparation	16h	24h
Total module P3-0	40h	
Module NP-0 Module National Pont au niveau de direction		
Vie sociale et professionnelle	14h	-
Règlementation	8h	-
Gestion	6h	-
Initiative locale	17h	-
Total module NP-0	45h	
Formations spécifiques		
CFBS* + Médicale 1 + Sûreté	57h	
CR0	24h	
Pescatourisme module 3	14h	
Total formations spécifiques	95h	
TOTAL FORMATION CACPP	236h	

*Certificat de formation de base à la sécurité

Les examens

Épreuves	Coef.	Épreuve	Durée
Module P1-0 Navigation			
Navigation / Météorologie	1	orale	30 mn
Règles de barre, feux balisage, signaux	1	orale	30 mn
Manoeuvre	1	en cours de formation	-
Module P3-0 Entretien et réparation			
Entretien / Maintenance / Stabilité	1	orale	30 mn
Module NP-0 Module National Pont			
Règlementation / Économie / Gestion	1	orale	30 mn
Initiative locale	1	orale	30 mn

Les intervenants

M. Sami QUADRANI
Réfèrent pédagogique et handicap

Intervenant(s) divers, qualifié(s) et/ou expert(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées

- ### Les modalités d'obtention
- Le CACPP est délivré à tout(e) candidat(e) justifiant :
 - de l'ensemble des attestations de succès aux modules CACPP
 - de 3 mois de navigation accomplie durant les 5 années précédant la demande
 - la titularisation d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité
 - des certificats ou attestations STCW requis et à jour de leur recyclage respectif, le cas échéant
 - Le module est acquis si la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20
 - Le module est acquis si la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20
 - L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation de la totalité des modules
 - Délivrance d'une attestation par module avec les notes obtenues
 - Ces attestations sont à enregistrer auprès des Affaires maritimes de La Réunion (DMSOI)

Les certificats CFBS et CR0 sont soumis à une revalidation tous les 5 ans à l'exception des modules SPRS et Sûreté

SESSION 2024

Les informations importantes

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE au plus tard le vendredi 05 avril 2024

- à l'École d'apprentissage maritime (EAM)
1, Rue de la Poste - BP 26 - 97821 Le Port Cedex
- date limite du dépôt de dossier au plus tard le vendredi 05 avril à 12h00

OU

- par mail
fc.eam@gmail.com
- date limite du dépôt de dossier au plus tard le vendredi 05 avril à 23h59

LA FORMATION CACPP SE DÉROULERA
DU LUNDI 13 MAI AU VENDREDI 12 JUILLET 2024

Les candidats retenus sollicitant un financement CPF/FranceTravail doivent déposer auprès de ces organismes un devis, au moins 25 jours avant le début de la formation pour instruction de leur dossier.

La sélection des candidats

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA EXAMINÉ

Il est donc indispensable que chaque candidat s'assure de la pleine complétude de leur dossier de candidature.

Les dossiers complets sont ensuite examinés par un comité de sélection présidé par le directeur de l'École d'apprentissage maritime (EAM) à qui il revient en dernier ressort le choix des candidats retenus.

Pour toutes informations complémentaires et/ou appui dans le remplissage du dossier de candidature, vous pouvez vous rapprocher du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) :

Adresse postale : 47, Rue Evariste de Parry - 97420 Le Port
Téléphone : 0262 42 23 75
Mail : contact@crpmem.re



Procédure de distribution de glace

Étape 1 - Préparation du local



10 DOCUMENTS ANNEXÉS

- Les comptes-rendus des Conseils et des Bureaux de l'année 2024 ;
- Courriers, notes de positions, interpellations du CRPMEM de La Réunion aux autorités locales, nationales et communautaires ;